



CHAMPAGNE
TELMONT
MAISON FONDÉE EN 1912

JANVIER 2023

OUR GUIDE TO SUSTAINABILITY IN CHAMPAGNE*

*NOTRE GUIDE DE DURABILITÉ EN CHAMPAGNE

PARTIE 1

ÉDITO ET DÉFINITIONS

Pourquoi ce guide

Notre Terre n'est pas au mieux, c'est peu de le dire. Elle nous l'exprime à travers des messages de plus en plus forts : canicules à répétition, sécheresses et inondations, espèces en danger... Si nous ne faisons rien, si nous n'agissons pas assez vite, tout cela risque d'empirer. Nous devons, sans perdre une seconde, faire le maximum, chacun à notre manière, pour inverser le cours des choses, et préserver cette Terre. Elle est ce que nous avons de plus précieux.

Chez Telmont, nous vivons chaque jour à son contact. Les pieds dans la terre, nous travaillons la vigne, nous récoltons les raisins, et nous mettons tout notre cœur à produire du champagne de la plus grande qualité.

Tout ce que nous faisons, depuis tôt le matin jusqu'à tard le soir, tout au fil des saisons, le moindre geste, nous le faisons justement « Au Nom de la Terre ». C'est notre engagement. Nous croyons simplement – sûrement notre bon sens vigneron – que nous ne pouvons plus nous permettre de dilapider cette ressource qui est de plus en plus précieuse – notre environnement – et que nous ne pouvons plus agir chacun dans notre coin, mais que nous devons, au contraire, nous rassembler et agir ensemble.

Nous avons donc voulu apporter notre pierre à l'édifice, expliquer ce que nous faisons pour que le plus grand nombre puisse faire de même. C'est la raison de ce guide.

Nous l'avons intitulé : Our Guide to Sustainability in Champagne. Sustainability¹, ça fait un peu savant, voire un peu pédant... Mais en fait, c'est une notion très simple, que la langue anglaise exprime bien mieux qu'aucun terme français. La sustainability, c'est un ensemble

¹ Sustainability : durabilité.



d'actions qui font du bien à la Terre, c'est tout ce qui la soulage un peu de l'immense pression exercée par l'activité humaine. Chez Telmont cela commence par la protection de la biodiversité, c'est une première étape. Puis il y a la conversion en bio, à la fois de notre domaine et aussi de ceux de nos partenaires vigneron. C'est enfin, la réduction de notre empreinte carbone, que nous poursuivons dans le cadre de l'action voulue par le groupe Rémy Cointreau dont la Maison Telmont fait partie.

En réalité, toutes ces actions sont liées les unes aux autres. Car la Terre, c'est un tout ! Par exemple, lorsqu'on plante des charmes et que l'on accroît la biodiversité sur nos surfaces cultivées, c'est aussi une manière de séquestrer durablement du CO₂, et donc de réduire notre empreinte carbone. On contribue aussi à limiter le changement climatique lorsque l'on fait le choix, dans le cadre de la conversion en bio, de ne plus utiliser d'herbicides, de pesticides, de fongicides ou d'engrais chimiques de synthèse issus de la pétrochimie : c'est meilleur pour les sols, meilleur pour la biodiversité, et meilleur pour la santé de tous.

Notre conviction, c'est qu'il faut s'attaquer à tous les sujets de front, en même temps, aussi bien nos pratiques agricoles, notre chaîne logistique que nos emballages. S'y attaquer avec humilité, mais aussi



avec méthode et beaucoup de rigueur, en s'appuyant sur la science pour, au final, prendre les décisions radicales et courageuses qui s'imposent.

Nous allons donc vous expliquer tout ce que nous avons fait, modestement ; nous le faisons non pas parce que nous prétendons être exemplaires, mais juste pour partager les quelques trucs que nous avons appris en suivant ce chemin, en espérant qu'ils puissent en inspirer d'autres à l'emprunter aussi.

Ce guide va surtout insister sur l'empreinte carbone, sur la manière dont nous nous y prenons pour viser d'être « Climate Positive » en 2030 - c'est une première grande étape - puis « Net Positive » en 2050. Mais encore une fois, il n'y a pas que cela ! Ce n'est qu'un des aspects de ce que nous faisons « Au Nom de la Terre ».

Malgré nos efforts, certaines parties de ce guide seront un peu complexes ; pardon pour cela, mais nous sommes convaincus que la meilleure manière de protéger la Terre, c'est de s'appuyer sur la science, et ce n'est pas un sujet simple.

Une remarque importante : nous voulons continuer de faire profiter de notre champagne à tous les amateurs à travers le monde. Le challenge, c'est de le faire en préservant la Terre et donc de produire beaucoup mieux.

Définitions

Mais avant de rentrer dans les détails, quelques rappels et précisions qui nous ont semblé utiles pour bien expliquer notre démarche. Pour faciliter la compréhension, nous les avons rangés dans un ordre logique, et pas forcément dans l'ordre alphabétique.



ACCORD DE PARIS² :

Ce traité international adopté à Paris en décembre 2015 fixe des objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique : contenir ce réchauffement en dessous des +2°C par rapport à l'ère préindustrielle, tout en multipliant les efforts pour limiter cette hausse à +1,5°C.

GAZ À EFFET DE SERRE (GES) :

La Terre est entourée d'une couche gazeuse invisible : l'atmosphère. C'est une bonne chose, car cette couche a joué un rôle essentiel pour que la vie se développe sur Terre. En retenant les radiations infrarouges émises par la Terre, elle permet notamment qu'il ne fasse pas trop froid sur notre planète : c'est ce que l'on appelle l'effet de serre. Jusqu'à un certain niveau, cet effet de serre est bénéfique ; mais le problème, c'est qu'aujourd'hui, il y a une quantité trop importante des gaz qui créent cet effet de serre en particulier le CO₂, le méthane ou encore le protoxyde d'azote, issus de l'activité humaine. Conséquence, l'effet de serre s'emballe, et les températures terrestres augmentent. Trop.

² Décret n° 2016-1504 du 8 novembre 2016 portant publication de l'accord de Paris adopté le 12 décembre 2015, signé par la France à New York le 22 avril 2016.

CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Il s'agit de l'augmentation moyenne des températures terrestres depuis la révolution industrielle (en gros 1850) du fait de l'activité humaine et de l'émission de gaz à effet de serre. Chaque année, nous battons des records de température, et les scientifiques s'accordent sur le constat que la décennie 2012-2021 a été la plus chaude jamais enregistrée. Ce changement climatique a des conséquences très lourdes : destruction de la biodiversité, incendies de forêt, baisse du rendement des cultures, perturbation du cycle de l'eau... Au-delà d'un certain seuil, si nous ne l'arrêtons pas, ce réchauffement aura des conséquences irréversibles sur des écosystèmes millénaires : fonte des glaces du Groënland, destruction de la forêt amazonienne, fonte du permafrost... avec à la clé des réactions en chaîne incontrôlables.

Ce changement, nous le voyons à l'œuvre dans nos vignes. Par exemple, les vendanges sont plus précoces que par le passé. En Champagne, c'est en moyenne deux semaines plus tôt qu'il y a 20 ans³. Et dire que certains s'entêtent encore à prétendre que le changement climatique n'existe pas...

EMPREINTE CARBONE :

Elle indique la quantité de gaz à effet de serre, dont le CO₂, émise par une personne, une entreprise ou bien un pays... Elle se mesure en « kilogrammes équivalent de dioxyde de carbone » (kg eq CO₂), car dans un souci d'uniformisation de l'impact climatique des différents gaz à effet de serre, tous ont été ramenés à un référentiel unique : le CO₂. Complicé ? Alors prenons un exemple : selon le GIEC⁴, 1 kg de méthane est 28 fois plus impactant qu'1 kg de CO₂ ; on dira donc que son empreinte carbone est 28 kg eq CO₂. Plus clair ?

Nous avons tous une empreinte carbone. C'est un peu le poids que nous exerçons sur le destin de la planète...



PUITS DE CARBONE :

On qualifie de puits de carbone tous les « réservoirs » naturels ou artificiels qui peuvent soustraire du CO₂ de l'atmosphère et le stocker, donc contribuer à limiter l'effet de serre. Parmi les principaux puits de carbone se trouvent les océans, les forêts ou encore les surfaces enherbées.

³ Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-agriculture-et-foret>

⁴ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

NEUTRALITÉ CARBONE, CLIMATE POSITIVE, NET ZÉRO ET NET POSITIVE :

Reconnaissons-le, il y a encore pas mal de confusion autour de ces expressions, qui pour certaines sont basées sur des standards très précis. Difficulté supplémentaire : les définitions ont pu évoluer au cours du temps. Nous nous baserons ici sur les définitions établies par les experts du GIEC.

LA NEUTRALITÉ CARBONE consiste à réduire les seules émissions de CO₂ et à compenser les émissions restantes à l'aide de dispositifs d'absorption de CO₂ – les fameux puits de carbone.

ÊTRE « CLIMATE POSITIVE », c'est aller plus loin que la neutralité carbone, puisqu'il s'agit avant tout de réduire tous les gaz à effet de serre (pas uniquement le CO₂), puis compenser les émissions résiduelles en retirant plus de gaz à effet de serre que l'on en émet. C'est donc déjà avoir une contribution positive pour le climat.

ÊTRE « NET ZÉRO », accrochez vous car là, il y a une petite subtilité. Le Net Zéro, c'est une exigence particulière, qui relève d'un standard particulier. Elle n'est pas équivalente à la neutralité carbone, car pour se dire Net Zéro, il faut non seulement avoir un bilan neutre en terme d'émissions de GES, mais avoir également entrepris un effort drastique de réduction de ces mêmes émissions pour les faire baisser d'au moins 90%.

ÊTRE « NET POSITIVE », c'est le stade ultime. Vous êtes au-delà du Net Zéro. C'est à dire que vous avez réduit vos émissions de manière drastique, mais qu'en plus de cela, vous compensez plus (et cela peut être beaucoup, beaucoup plus) que ce que vous émettez. Pour dire les choses encore plus simplement, vous avez une contribution super positive pour la planète.



SCIENCE - BASED TARGETS (SBT)⁵ :

Il s'agit d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre respectant une méthodologie de calcul rigoureuse. Ces objectifs sont alignés sur le niveau requis pour atteindre le but de limitation du réchauffement climatique fixé par l'Accord de Paris : limiter la hausse des températures à +2°C, et si possible +1,5°C.

BOUTEILLE CHAMPENOISE :

Dans ce guide, quand nous parlerons de bouteille, nous parlerons de la bouteille champenoise. Elle a des caractéristiques de forme bien à elle, qui la rendent reconnaissable au premier coup d'œil, mais aussi d'épaisseur du verre, supérieure à n'importe quelle autre bouteille de vin afin de supporter la pression du gaz issu de la fermentation – les fameuses bulles qui donnent son charme au champagne !

⁵ Objectifs fondés sur la science

PARTIE 2

MESURER SON EMPREINTE CARBONE

Bien mesurer son empreinte carbone

Toute activité humaine a un impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Et les gaz à effet de serre ont une conséquence directe sur le changement climatique. Mais avant de se lancer bille en tête dans la réduction de son empreinte environnementale, il faut bien comprendre quelles sont ses émissions de gaz à effet de serre, bien les mesurer, et comprendre d'où elles proviennent.

Il est d'usage de classer les émissions en trois catégories distinctes. On parle de « scopes »⁶ : Scope 1, Scope 2 et Scope 3.



C'est très important de bien « ranger » les émissions dans les différents scopes, car chaque scope – vous allez comprendre juste après – établit une forme de degré de responsabilité entre ce qui dépend directement ou indirectement de son action. Ce qui est important, c'est que nous n'avons pas les mêmes moyens d'agir sur les activités relevant de ces différents périmètres. Mesurer les émissions de ses différents « scopes » est donc essentiel pour progresser.

Pour définir nos scopes, nous nous sommes appuyés sur la méthodologie à ce jour la plus reconnue : le « Standard Green House Gas Protocol ».

⁶ Périmètre



SCOPE 1 :

Le Scope 1 porte sur les émissions directes de l'entreprise, c'est-à-dire les émissions liées à son activité à proprement parler, à ses infrastructures, à ses véhicules, à ses machines... Chez Telmont, il pourra notamment s'agir des engins viticoles que nous possédons en propre. Car nous avons fait un choix que tous les domaines ne font pas forcément : nous avons intégré dans le Scope 1 toutes les parcelles (25 hectares) que la Maison Telmont exploite directement. Les autres parcelles, et seulement les autres parcelles, sont intégrées dans le Scope 3.

SCOPE 2 :

Le Scope 2 concerne les émissions (la plupart du temps indirectes) liées à la production de l'énergie que l'entreprise consomme. Pour Telmont, cela recouvre essentiellement l'électricité que nous achetons (les carburants utilisés par nos engins viticoles figurent dans le Scope 1).

SCOPE 3 :

Le Scope 3 est beaucoup plus large, puisqu'il regroupe... tout le reste. Ces autres émissions indirectes regroupent aussi bien celles liées à la chaîne logistique (amont et aval) qu'à la production des matières premières qui entrent dans la composition d'un produit. Dans le Scope 3 de Telmont entrent, par exemple, la production des bouteilles, et toutes les opérations de livraison depuis nos fournisseurs jusqu'à notre site de Damery, et toutes les opérations de livraison depuis Damery jusqu'à nos clients.

*Un grand vin doit
être le cadeau d'une
nature intimement
accompagnée.*



scope 1

ÉMISSIONS DIRECTES DE TELMONT



ENGINS
AGRICOLES



FLUIDES FRIGOGÈNES
POUR LA PRODUCTION
DE FROID NÉCESSAIRE À
LA VINIFICATION



FERTILISATION AZOTÉE
DES VIGNES

scope 2

ÉMISSIONS INDIRECTES DE TELMONT



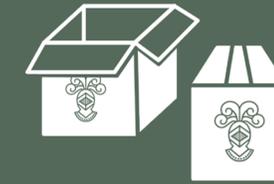
ESSENTIELLEMENT LIÉES À LA PRODUCTION
DE L'ÉLECTRICITÉ CONSOMMÉE

scope 3

LES AUTRES ÉMISSIONS INDIRECTES DE TELMONT



ACHAT DES
BOUTEILLES EN
VERRE



EMBALLAGES



FOURNITURE EN RAISINS
PAR NOS PARTENAIRES
VIGNERONS



TRANSPORTS
LOGISTIQUES AVAL



TRANSPORTS
LOGISTIQUES
AMONT



DÉPLACEMENTS
PROFESSIONNELS

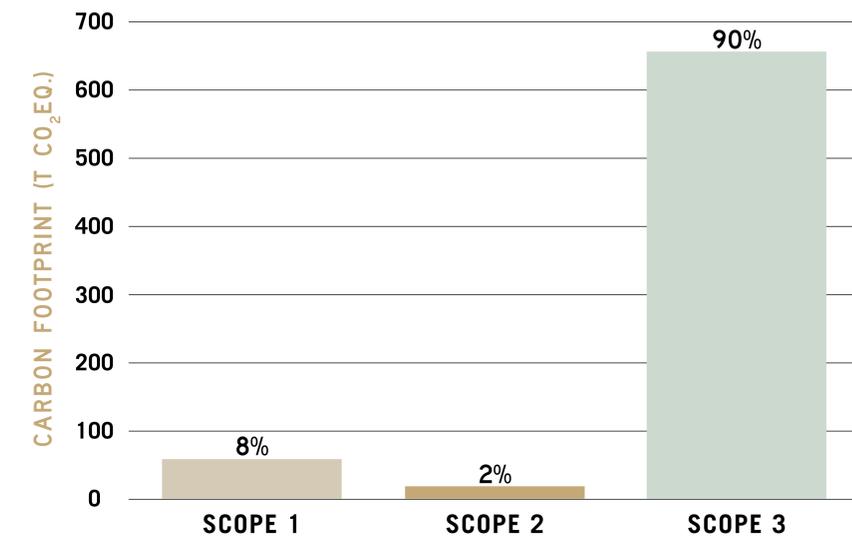
Notre métier, c'est cultiver la vigne et produire du champagne. Pour calculer notre empreinte carbone, nous nous sommes donc fait aider par des spécialistes. Merci à Quantis pour leur soutien. C'est important de se faire accompagner, car il faut bien ranger les différentes émissions dans les bonnes cases, pour n'en oublier aucune ou éviter qu'elles soient comptabilisées deux fois.

Source : bilan carbone 2020/2021 de la Maison Telmont réalisé par Quantis



Notre empreinte carbone

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE TELMONT EN 2020-2021⁷



Source : bilan carbone 2020/2021 de la Maison Telmont réalisé par Quantis

L'EMPREINTE CARBONE DE TELMONT POUR L'ANNÉE 2020-2021 EST DE :
725 TONNES EQ CO₂

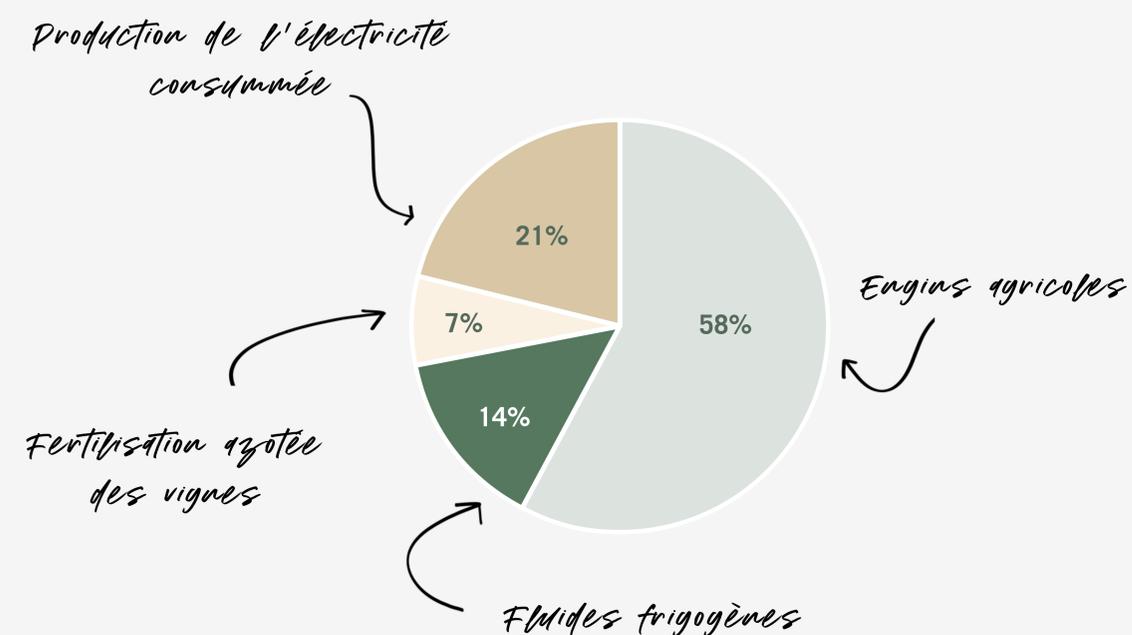
La part la plus importante vient du Scope 3. Il représente 90% de l'empreinte totale. Les Scopes 1 et 2 sont quant à eux responsables, respectivement, de 8% et 2% de nos émissions de GES.

On ne peut pas s'arrêter à cela, car pour réduire nos émissions, il faut comprendre finement d'où elles viennent... Nous sommes donc allés plus loin dans le détail.

⁷ Pour mesurer notre empreinte carbone, nous nous sommes calés sur les dates de notre année fiscale, qui s'étend d'avril à mars.



DÉCOMPOSITION DÉTAILLÉE DE NOS ÉMISSIONS SCOPES 1 ET 2



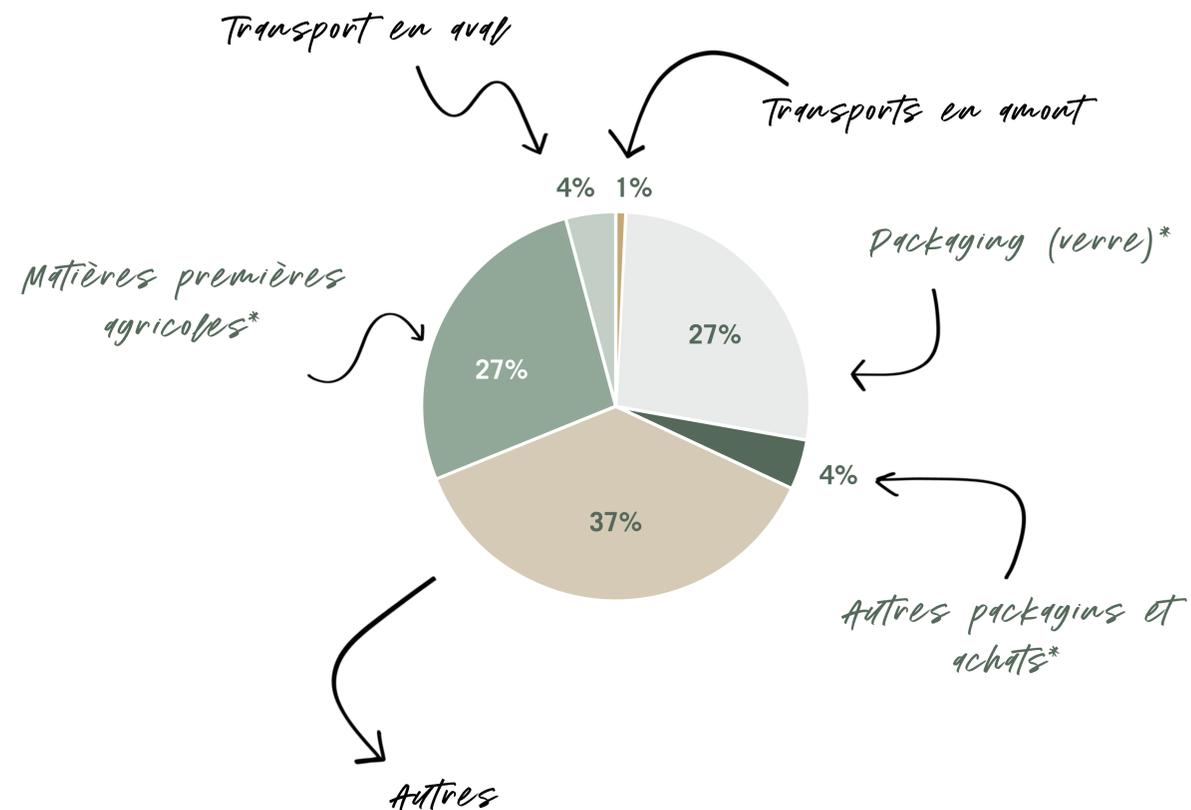
Source : bilan carbone 2020/2021 de la Maison Telmont réalisé par Quantis

VOICI LE DÉTAIL CONCERNANT LES SCOPES 1 ET 2 :

C'est, en toute logique, l'activité viticole qui pèse le plus fortement. Et d'abord nos engins agricoles et viticoles, que nous utilisons sur les parcelles que nous possédons et cultivons en propre. L'activité viticole, c'est également la nécessaire fertilisation de nos terres qui, elle aussi, a un impact en terme d'émissions de gaz à effet de serre.

C'est donc sur nos pratiques viticoles que nous devons d'abord et avant tout agir. Sans mettre de côté évidemment – car, encore une fois, c'est un tout – les questions à la fois d'efficacité énergétique et d'achat d'électricité.

DÉCOMPOSITION DES ÉMISSIONS SCOPE 3 DE TELMONT



- Biens d'équipements
- Combustibles et consommation d'énergie
- Déchets générés durant l'exploitation
- Déplacements professionnels
- Déplacements pendulaires
- Biens mis en location
- Traitement de fin de vie des produits vendus

* Bien et services achetés

VOICI MAINTENANT LE DÉTAIL CONCERNANT LE SCOPE 3 :

Le premier élément le plus impactant (25% des émissions totales et 27% des émissions du Scope 3), c'est la production et la fourniture en raisins par nos partenaires viticulteurs, avec environ 180 tonnes eq CO₂. Le second est lié à la production des bouteilles (24% du total des émissions, soit 175 tonnes eq CO₂, et 27% des émissions du Scope 3). De ces deux indications, nous voyons bien où il est important de faire porter en premier lieu nos efforts. Mais une fois de plus, ces efforts, nous ne les ferons pas seuls. Ils impliquent de travailler avec nos partenaires vigneron et avec ceux qui produisent nos bouteilles.

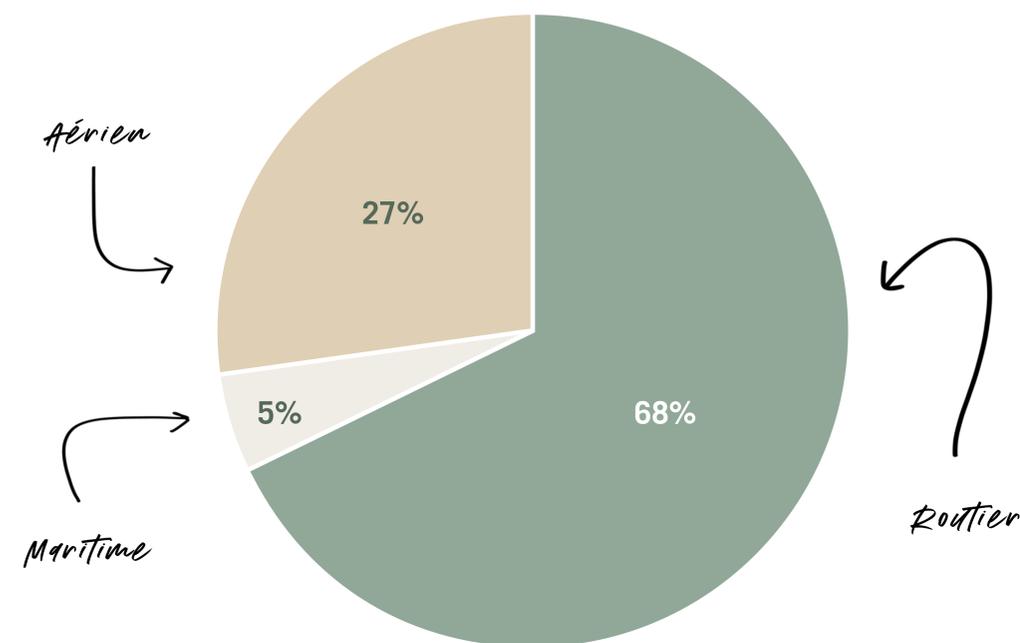
Les emballages – coffrets cadeau, écrins, suremballages... – représentaient en 2020/2021 4% de nos émissions. 4%, ce n'est pas énorme en soi, mais c'est l'exemple même d'un domaine sur lequel nous pouvons agir : on ne peut pas se passer de nos bouteilles, mais on peut se passer des emballages. Et c'est bien ce que nous avons fait depuis lors, en prenant d'ailleurs le contre-pied des codes de notre secteur des vins et spiritueux haut de gamme. Vous allez voir comment dans les chapitres suivants.

Enfin, il y a la question des transports et particulièrement des transports aval qui pèsent pour 4% de notre empreinte. Faisons justement un focus sur ce point.





PART DES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSPORTS DANS LES ÉMISSIONS DES TRANSPORTS AVAL



Source : bilan carbone 2020/2021 de la Maison Telmont réalisé par Quantis

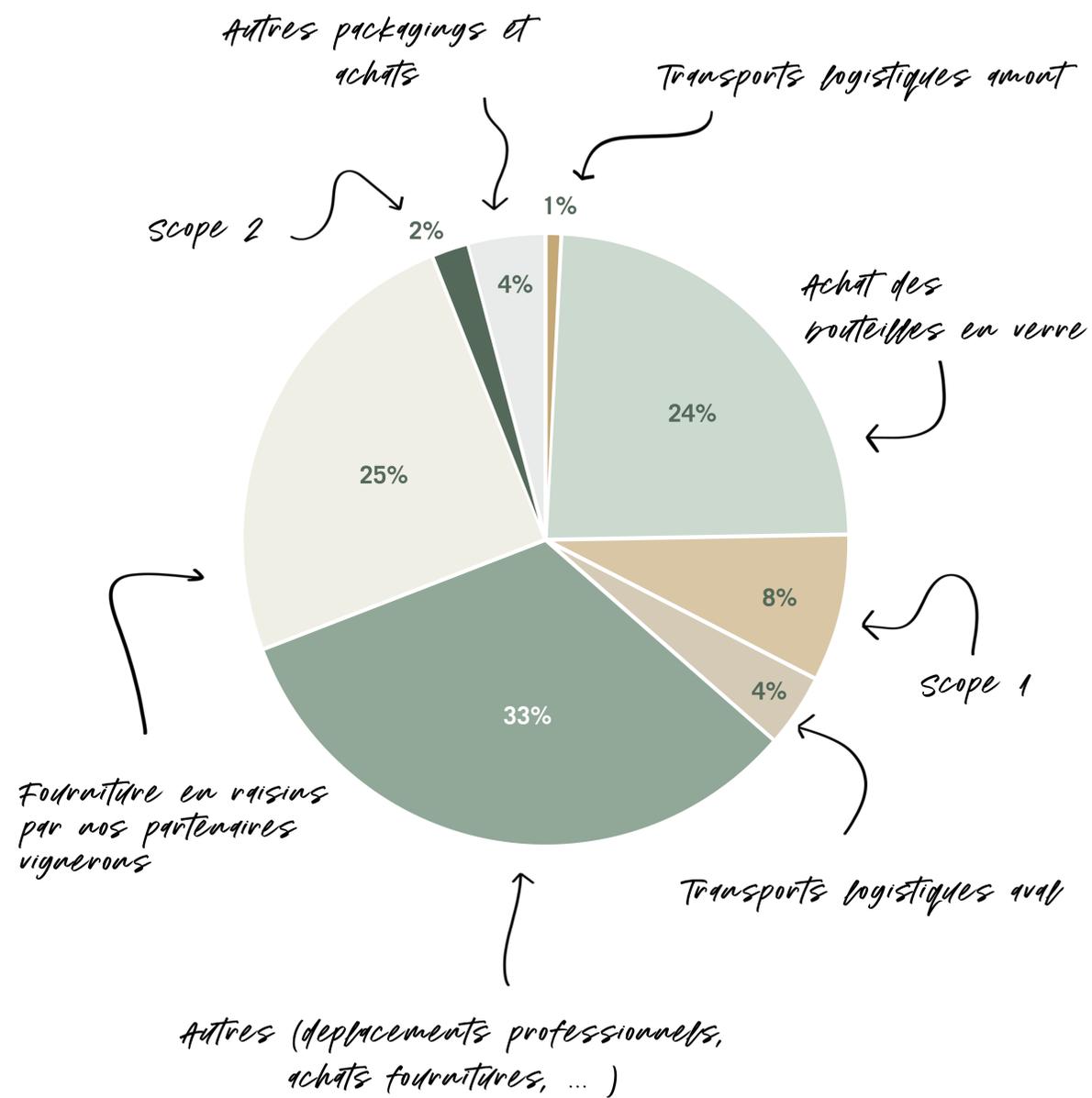
On voit sur ce graphique que c'est le transport routier qui pèse le plus... Rien d'étonnant.

Juste derrière, avec 27% des émissions, vient le transport aérien, utilisé jusqu'au 21 juin 2021 (ce qui explique sa part dans le graphique) pour nos expéditions vers nos marchés internationaux (Etats-Unis, Asie...).

Là aussi, il s'en est passé des choses depuis... Parce que nous avons, depuis le lancement de notre projet « Au Nom de

la Terre » le 21 juin 2021, cherché tous les moyens de réduire notre empreinte environnementale. Nous avons fait le choix de renoncer au transport aérien, y compris pour desservir des destinations lointaines. C'est là aussi un choix radical, et on ne peut pas dire que ça facilite notre logistique. Mais, admettons-le, un vin qui a passé au minimum trois années à vieillir en cave peut bien supporter quelques mois de plus en mer... De cela aussi, nous reparlerons dans les chapitres suivants.

DÉCOMPOSITION DÉTAILLÉE DE NOS ÉMISSIONS, SCOPE 3 INCLUS



Source : bilan carbone 2020/2021 de la Maison Telmont réalisé par Quantis



PARTIE 3

SE FIXER DES OBJECTIFS POUR PROGRESSER VERS LE "CLIMATE POSITIVE" PUIS LE "NET POSITIVE"

*Un cadre méthodologique pour mesurer et piloter nos progrès
en matière d'émissions de gaz à effet de serre*

Quand on décide, comme nous l'avons fait, de réduire son empreinte carbone, et peut-être même de viser le « Net Positive », il ne suffit pas de vouloir bien faire. On est vite confronté au nœud du problème : comment s'y prendre concrètement ? Par où commencer ? Et comment construire la feuille de route décrivant les étapes de ce voyage ?

Le premier pas, et il est très important, c'est de se donner un cadre méthodologique. Cela permet dans un premier temps de bien comprendre d'où l'on part, c'est-à-dire son bilan carbone actuel, et d'analyser quels sont les principaux contributeurs d'impact. Mesurer, analyser, comprendre, c'est essentiel.



Dans un deuxième temps, ce même cadre méthodologique permet de définir ses objectifs, de comprendre quels seront les bénéfices liés aux actions que l'on envisage de mettre en place, et finalement, de définir la trajectoire qui va amener du point de départ à la cible visée.

On pourrait penser que c'est simple de faire tout ça ; ça ne l'est pas ! La comptabilité du CO₂, c'est un sujet complexe, très technique. Même pour simplement établir un bilan carbone complet et fidèle – ce qui pourtant est la première chose à faire pour progresser – et pour le faire de manière incontestable, il faut des compétences techniques. C'est un peu comme l'établissement de vos comptes annuels, c'est un métier en soi...



Et, nous l'avons déjà dit plus haut, ce métier n'est pas le nôtre : nous, notre métier, c'est d'élaborer du champagne de grande qualité. Alors nous avons décidé de nous faire accompagner par des pros, le cabinet Quantis, et nous ne l'avons pas regretté. Ils nous ont guidés à chaque étape du processus, en nous mettant clairement devant les choix que nous avons à faire pour atteindre nos objectifs.

Et ce que nous avons appris en faisant cet exercice, c'est qu'en réalité, toutes les méthodes permettant aux entreprises de faire leur transition vers le « Net Positive » découlent d'une science encore en cours d'élaboration. Il faut donc être humbles, inventifs, faire des choix et même parfois des hypothèses sur tout ce que nous ne savons pas encore. Il faut accepter que la science et les méthodologies sont en perpétuelle évolution, et s'inscrire dans une démarche d'amélioration et de remise en cause continue.

Toute cette complexité peut faire peur. Mais rassurez-vous : vous n'êtes pas seuls ! Pour mener cette démarche, vous pourrez vous appuyer à la fois sur des partenaires très compétents, et sur un référentiel rigoureux et scientifique : le cadre SBTi.

A white, arched stone marker stands in a vineyard. The marker has the text "CHAMPAGNE TELMONT MAISON FONDÉE EN 1912" engraved on it. The vineyard is supported by wooden posts and wires, with grapevines bearing clusters of dark grapes. The background shows a rolling landscape under a clear sky.

CHAMPAGNE
TELMONT
MAISON FONDÉE EN 1912

La méthodologie SBTi - Science Based Targets initiative

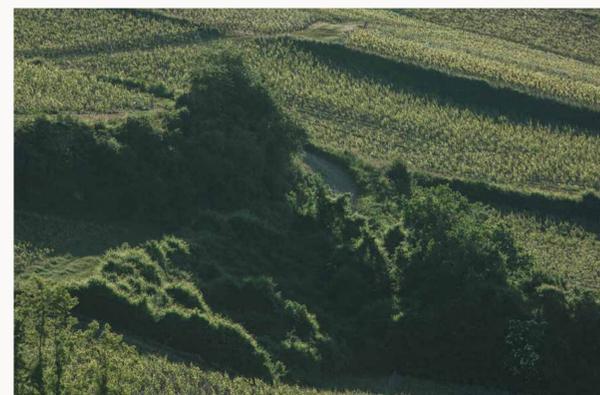
SBTi, c'est une initiative portée par des acteurs de référence en matière d'action climatique⁸, pour permettre aux entreprises d'adopter volontairement une démarche climatique ambitieuse, et des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre cohérents avec les objectifs des Accords de Paris. Concrètement, c'est la réponse à la question que nous sommes nombreux à nous poser : « Que dois-je changer dans mon activité pour faire ma part du boulot et limiter le réchauffement de notre planète à 1,5°C ? »

Adopter la méthodologie du SBTi pour réduire ses émissions, c'est se donner un cadre rigoureux, scientifique, aussi précis et exact que nos connaissances actuelles permettent de l'être. Mesurer et anticiper l'impact de nos actions sur le climat est une science naissante, encore balbutiante ; mais le cadre de la SBTi, c'est ce qui permet d'être aussi sûr que possible que sa trajectoire est cohérente avec l'objectif de 1,5°C des Accords de Paris.

Bien sûr, tout ceci ne va pas sans quelques contraintes. La démarche SBTi est très codifiée, et tous ceux qui veulent se prévaloir de cette méthode doivent respecter certaines étapes.

Tout d'abord, bien sûr, il faut s'engager à réduire ses émissions sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Et cet engagement, il prend la forme d'une trajectoire qui doit obligatoirement conduire à être « Net Zéro » (autrement dit, neutre) au plus tard en 2050, mais qui doit aussi comporter des obligations ambitieuses à un horizon beaucoup plus proche, typiquement 2030.

Cette trajectoire, une fois validée, il faut la communiquer, publiquement. Prendre ainsi à témoin toutes vos parties prenantes est certainement la forme de pression la plus forte !



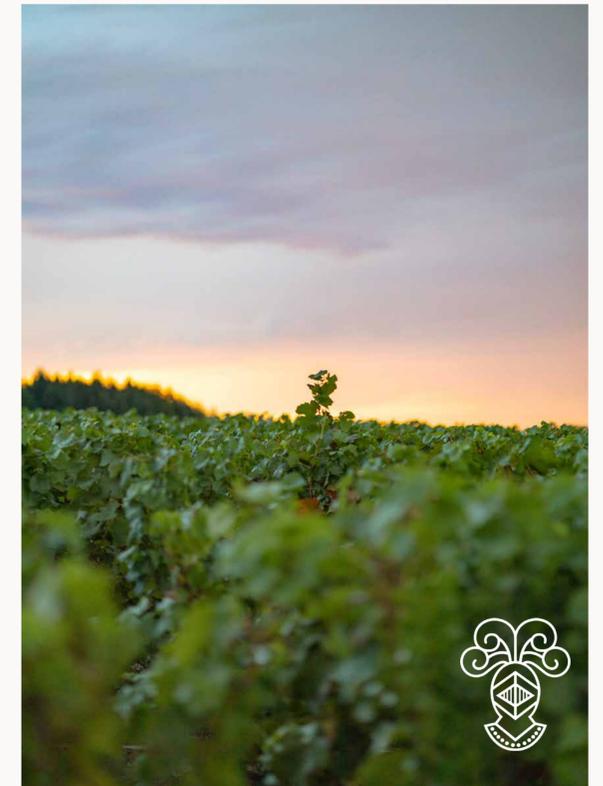
Enfin, il faut être transparent, dans la durée, sur les progrès réalisés, et communiquer régulièrement sur l'évolution de ses émissions.

Pour le dire autrement : la méthode SBTi met la barre très haut !

La méthode élaborée par le SBTi a une autre exigence spécifique : celle de prendre des engagements absolus de réduction des émissions de gaz à effet de serre, c'est-à-dire de réduire le volume total de gaz à effet de serre émis, en tonnes équivalent CO₂, et non pas de les rapporter aux unités produites. Parce que ce qui compte, si on veut vraiment atteindre les objectifs des Accords de Paris, c'est bien la quantité totale de GES émis dans l'atmosphère.

Quand Rémy Cointreau a décidé d'engager l'ensemble de ses activités dans une démarche de réduction de son empreinte carbone, le groupe a naturellement fait le choix d'adopter le SBTi. Parce que le sujet est tellement complexe, que se référer à la science, c'est la meilleure manière d'être sûr d'adopter les standards les plus exigeants, et de savoir vraiment où l'on va. Contribuer à limiter le réchauffement est trop important pour ne pas faire les choses à fond.

La démarche menée par la Maison Telmont, logiquement, s'inscrit dans celle du groupe. Nous avons fait le choix de contribuer à la démarche du groupe, en nous fixant des objectifs au moins aussi ambitieux. Ceci implique que nous n'allons pas soumettre notre engagement et notre



trajectoire de réduction auprès de la SBTi, indépendamment de Rémy Cointreau.

De plus en plus d'entreprises s'engagent avec la SBTi. Nous sommes aujourd'hui déjà plus de 4099⁹, à différents niveaux d'avancement et de maturité, à nous être lancés dans une telle démarche. C'est le double par rapport à l'année dernière, et nous, on trouve ça super encourageant de voir qu'il y a vraiment un effet boule de neige. C'est notamment dans l'espoir de contribuer à cette dynamique que nous avons décidé d'écrire ce guide.

⁸ Le Carbon Disclosure Project (CDP), le Global Compact des Nations Unies, le World Resources Institute (WRI) et le Fonds mondial pour la nature (WWF)

⁹ Source : <https://sciencebasedtargets.org/>

Comment devenir « Net Positive » ?

On peut être « Net Zéro », c'est-à-dire neutre. Ce qui est déjà très bien pour la planète. Mais on peut faire encore mieux : être « Net Positive ».

Être « Net Positive », ça veut dire que les émissions de CO₂ ou d'autres GES ont drastiquement diminué, de plus de 90%. Mais aussi qu'elles sont plus que compensées par les quantités de gaz à effet de serre retirés de l'atmosphère et durablement stockés. En gros, on retire plus que l'on émet.

Très logiquement, il y a deux manières d'y arriver : d'abord réduire ses émissions, puis augmenter la quantité de GES séquestrée.

Chez Telmont, nous avons décidé de jouer sur les deux tableaux. Descendre à zéro CO₂ émis, c'est vraiment très ambitieux, et probablement pas réaliste à un horizon proche... Et en plus, la Terre au nom de laquelle nous agissons nous offre des moyens très pratiques pour capturer du CO₂... la végétation et les charmes !



Nous avons donc combiné les deux leviers pour définir notre trajectoire, et parvenir à être « Net Positive » de la manière la plus efficace.

Une particularité de notre activité, c'est que les 25 hectares que nous exploitons directement ne nous fournissent pas tous les raisins dont nous avons besoin. Nous travaillons donc avec de nombreux partenaires vignerons, exploitant en totalité plus de 55 hectares. Bien entendu, puisque nous achetons ce raisin, les émissions de GES liées à sa culture rentrent dans ce que l'on appelle le « Scope 3 », que nous avons déjà évoqué dans la partie 2 de ce Guide. Ces partenaires sont donc aussi, nécessairement, nos partenaires dans notre démarche environnementale, nous travaillons avec eux pour réduire ensemble les émissions de GES de nos pratiques viticoles, et la séquestration du CO₂ se fera tout autant sur leurs domaines que sur le nôtre.

spécificités du secteur viticole

La viticulture, comme l'élevage, l'agriculture, ou l'exploitation forestière, travaille sur de la matière organique. Or, qui dit matière organique, dit carbone ; et tout végétal fixe du CO₂.

Pour cette raison, la SBTi a estimé que ce secteur d'activité nécessite des règles de calcul un peu différentes pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre. Ces règles, qui doivent notamment permettre aux acteurs de ce secteur qui veulent réduire leurs émissions de valoriser leurs initiatives de séquestration carbone, ne sont aujourd'hui pas encore totalement figées à l'heure de l'écriture de ce guide. Nous disions un peu plus tôt que la science du climat était encore une matière mouvante...

Aidés par les experts de Quantis, nous nous sommes donc basés pour définir notre trajectoire sur la méthodologie provisoire communiquée par la SBTi en janvier 2022. Tout en sachant qu'il nous faudra probablement un jour, lorsque les règles « définitives » (mais qu'est-ce qui l'est vraiment dans ce domaine ?) auront été publiées, refaire tous nos calculs, et, peut-être, ajuster notre trajectoire.

On touche du doigt, ici encore, la complexité du sujet. On peut trouver décourageante cette complexité, on peut aussi la trouver stimulante. En tous cas, elle est incontournable lorsqu'on s'attaque de manière rigoureuse et scientifique à la réduction de son empreinte – cela reste encore une démarche pionnière. Chez Telmont, ça nous pousse à envisager avec toujours plus d'humilité l'impact de nos actions...



CHAMPAGNE
TELMONT
DAMERY



NOTRE ENGAGEMENT : DEVENIR "CLIMATE POSITIVE" À PARTIR DE 2030 ET "NET POSITIVE" EN 2050

On arrive ici dans le cœur du sujet : notre engagement de réduction lui-même, et notre stratégie pour y parvenir. Pour arriver à cela, nous avons suivi plusieurs étapes.

La première, c'est définir son ambition. Quelle cible allez-vous vous donner ? A quel horizon de temps ?

Alors nous, clairement l'objectif c'est le Net Positive en 2050. Mais déjà, dans un premier temps, nous allons nous fixer un point de passage intermédiaire très exigeant : être « Climate Positive » à partir de 2030. Ce qui veut dire, dès à présent, pour nous, un énorme effort de séquestration en parallèle de nos efforts de réduction. C'est une belle dynamique positive que nous enclenchons.

Il s'agit d'engagements très forts, mais nous ne pouvons pas faire moins que le maximum, si nous devons vraiment agir « Au Nom de la Terre ».

Ensuite, il faut faire des choix assez structurants sur l'approche que l'on va suivre, afin de définir la trajectoire allant de votre point de départ à la cible que vous poursuivez. Chez Telmont, nous avons décidé de nous engager sur des objectifs en « contraction absolue », conformément aux recommandations du SBTi ; cela veut dire réduire chaque année nos émissions dans une proportion fixe par rapport au point de départ choisi. Ce taux est de 4,2% pour le Scope 1 et 2, et 2,5% pour le Scope 3.

Pour bien comprendre ce que tout cela veut dire, il faut regarder concrètement comment tout cela fonctionne. On a essayé de le faire avec les schémas ci-dessous, sans trop rentrer dans les détails.

Différents objectifs en matière de climat

1

NEUTRALITÉ CARBONE

RELATIF AU CO₂ UNIQUEMENT

Réduire les émissions de CO₂ et compenser les émissions résiduelles en retirant du CO₂ de l'atmosphère et en le séquestrant durablement.

2

CLIMATE POSITIVE

RELATIF A TOUS LES GAZ A EFFET DE SERRE, PAS SEULEMENT LE CO₂

Réduire avant tout les émissions de CO₂, mais ce n'est pas suffisant. Il faut compenser plus de GES que l'on en émet.

3

NET ZÉRO

RELATIF A TOUS LES GAZ A EFFET DE SERRE, PAS SEULEMENT LE CO₂

Ce standard impose d'avoir réduit de plus de 90% ses émissions de GES, et de compenser les émissions résiduelles.

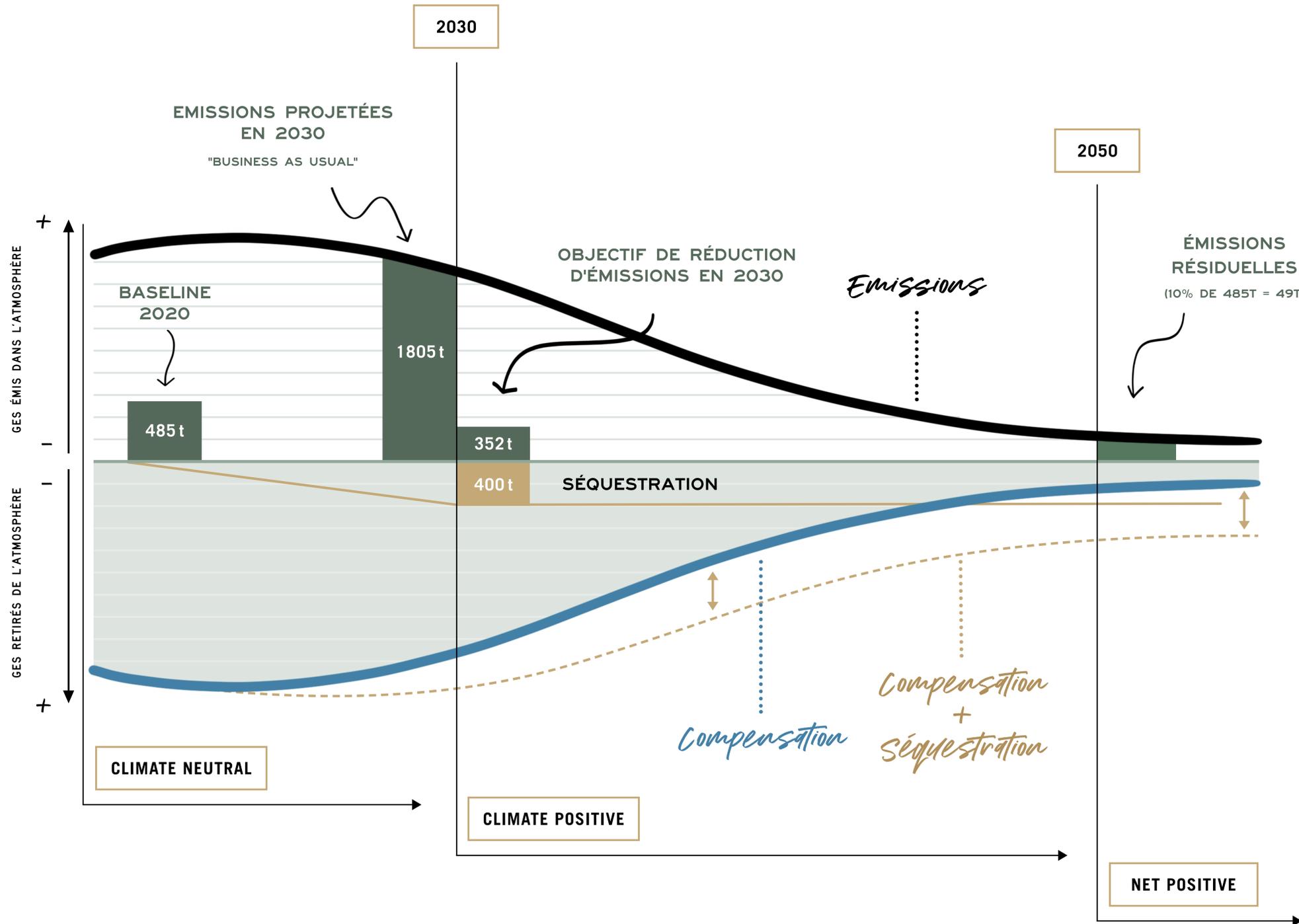
4

NET POSITIVE

RELATIF A TOUS LES GAZ A EFFET DE SERRE, PAS SEULEMENT LE CO₂

C'est atteindre non seulement les objectifs de réduction qui mène au NET ZÉRO, mais en plus retirer davantage de GES de l'atmosphère que l'on en émet.

LA ROUTE VERS LE "NET POSITIVE", VERSION TELMONT

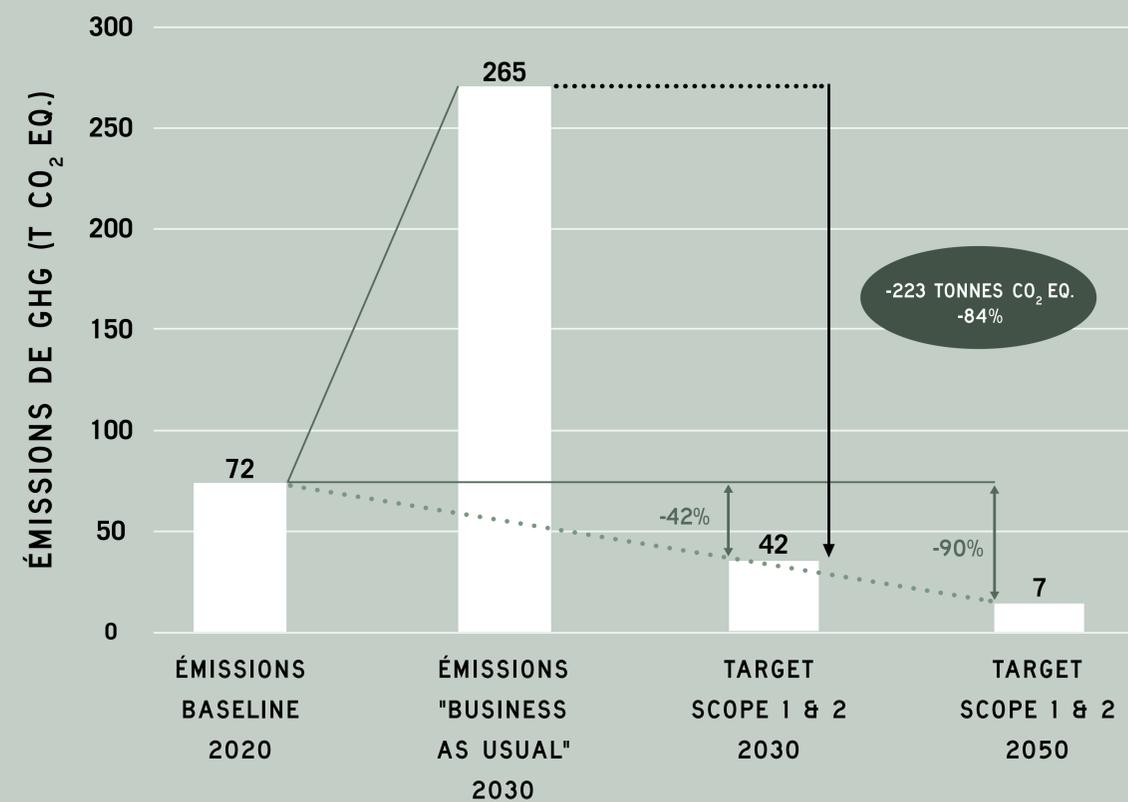


N'ayez pas peur ! Ce graphique est là pour simplifier les choses, vous allez voir.

Ce qu'il montre c'est que nous avons une petite spécificité par rapport à la démarche présentée page 19. Dans une démarche, disons « classique », il ne faudrait faire « que » compenser les émissions. C'est la courbe bleue en bas, qui diminuera, c'est normal, car nos émissions (la courbe noire en haut) diminueront au fur et à mesure que nous avancerons vers le Net Zéro.

Nous, on va aller un peu plus loin. Parce que l'on va séquestrer plus que ce que l'on devra compenser. Pourquoi ? La nature ! Quand vous plantez des charmes, ils ne s'arrêtent pas de séquestrer du jour au lendemain, et c'est tant mieux ! C'est la courbe de couleur or. En fait, toute la différence entre ce que l'on va séquestrer et ce que l'on devra compenser (l'écart \updownarrow) c'est du bien en plus que l'on fait pour la planète. En langage savant, on appelle cela une externalité positive.

TRAJECTOIRE EN CONTRACTION ABSOLUE SCOPE 1 & 2



Ça, c'est notre trajectoire de réduction pour les Scopes 1 et 2. Ce périmètre qui couvre les émissions liées à notre activité propre et nos achats d'énergie représente aujourd'hui 72 t éq CO₂. C'est ce point de départ qui permet de calculer notre cible en 2050 : 7 t éq CO₂, soit une baisse de nos émissions de 90%. Pour l'objectif intermédiaire de 2030 c'est une baisse de 42% par rapport à 2020, couplée nous l'avons vu à un énorme effort de séquestration pour plus que compenser ces émissions.

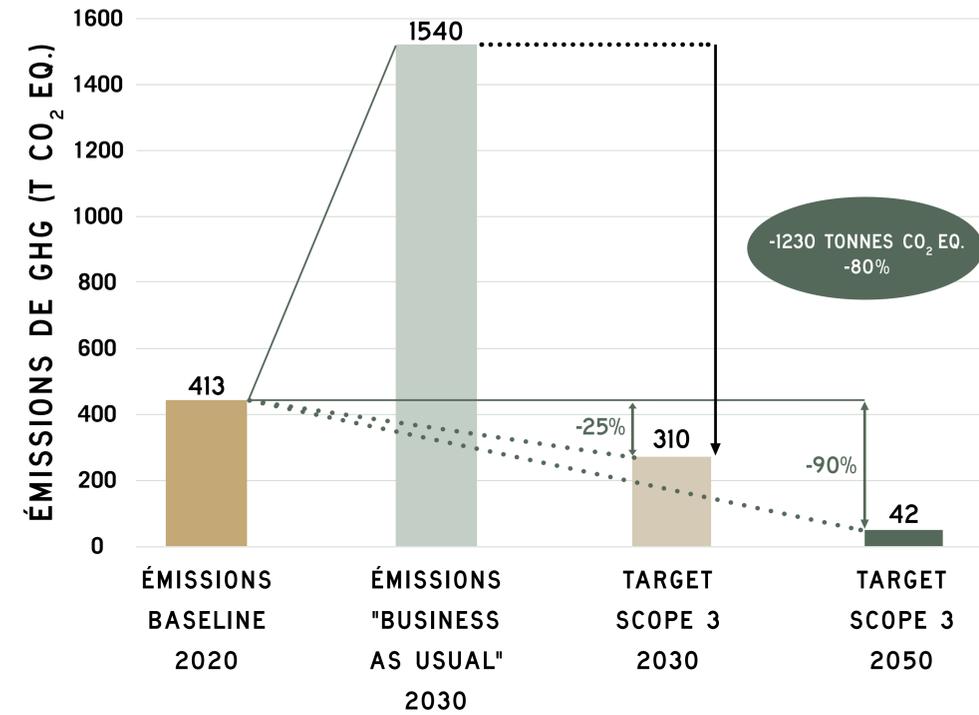
90% de baisse, c'est beaucoup. Mais en fait, l'effort que nous allons faire est bien plus important, parce que si notre empreinte carbone baisse, notre activité, elle, aura continué à se développer entre temps.

Pour bien comprendre l'effort que génère cette tension – réduire nos émissions en continuant à développer notre production – on a représenté sur ce graphique un scénario "business as usual", qui correspond à un scénario dit de "laisser faire" et aux émissions que nous causerions si nous continuions à développer notre activité sans rien changer à nos procédés. Et là, on voit qu'en fait, nous allons devoir réduire nos émissions de plus de 80% à l'horizon 2030 !

Regardons maintenant le Scope 3, qui correspond à 90% de nos émissions.



TRAJECTOIRE EN CONTRACTION ABSOLUE - SCOPE 3



Notre point de départ, sur le périmètre défini pour notre démarche SBTi, est de 413 t éq CO₂¹⁰, et la cible pour 2050 de 42 t éq CO₂, en baisse de 90% par rapport à 2020. L'objectif intermédiaire en 2030 est de 310 t éq CO₂, soit une baisse de 25% avec là aussi un effort de séquestration, pour être "Climate Positive".

Comme vous le voyez, cette trajectoire a été établie non pas en partant des actions qu'on savait pouvoir mener et en quantifiant leur bénéfice obtenu, mais en partant de la cible, de là où nous voulons être à ces différents horizons. Reste donc à savoir comment y parvenir...

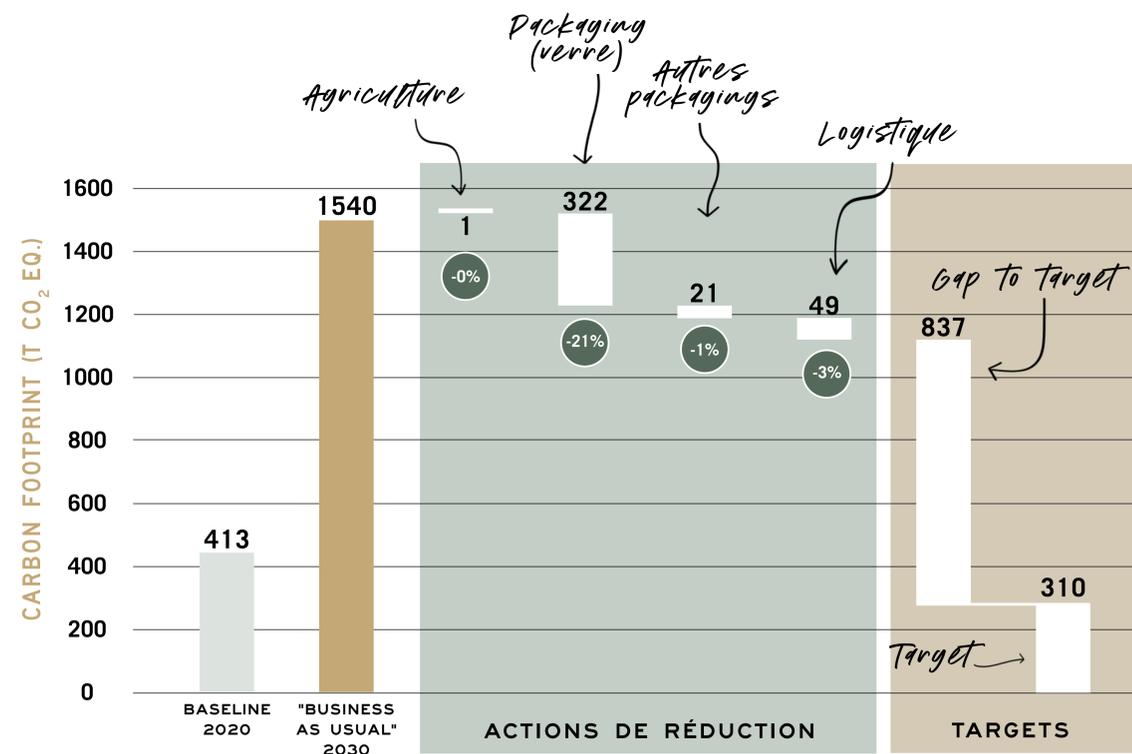
¹⁰ La méthode SBTi est très pragmatique : elle incite toute entreprise qui adopte une telle démarche à travailler sur un périmètre incluant les principales sources d'émissions, et la totalité de celles dont l'entreprise est directement responsable. C'est dans cet esprit que nous avons adopté, chez Telmont, le même périmètre d'intervention que celui retenu par Rémy Cointreau, qui couvre la totalité des Scopes 1 et 2, et les deux tiers du Scope 3, et qui inclut nos principales sources d'émissions de GES : le packaging, les matières premières, et le transport.

Comment atteindre ses objectifs ? Réduire et séquestrer

Pour être "Climate Positive" et ensuite "Net Positive", il faut retirer plus de gaz à effet de serre de l'atmosphère qu'on n'en émet. Il y a, nous l'avons vu, deux manières d'améliorer son bilan « net » : d'abord réduire ses émissions, puis, trouver des manières de capturer et de stocker durablement des gaz à effet de serre aujourd'hui présents dans l'atmosphère.

Pour réduire ses émissions, nous avons trouvé de très nombreux moyens, dont nous reparlerons plus en détail dans la partie suivante. Mais quand on a regardé de près combien de CO₂ toutes ces actions pouvaient nous permettre d'éviter d'émettre, nous nous sommes rendus compte que nous étions encore loin du compte.

PRENONS L'EXEMPLE DU SCOPE 3...



¹Gap to target : écart à atteindre



On constate sur ce graphique – et pourtant, on a vraiment mis la barre très haut sur l'ambition des actions de réduction que nous allons conduire ! – qu'il manque 837t éq CO₂ pour arriver à notre cible... C'est ce qu'on appelle le « gap to target », l'écart à la cible visée.

Cet écart, c'est par nos projets de séquestration que nous allons le combler. Concrètement, nous allons planter des milliers de charmes, sur notre domaine et sur celui de nos partenaires, et implanter des couverts végétaux sur toutes nos parcelles de vigne ou celles de nos partenaires. En poussant, toute cette végétation va capter du CO₂, chaque année ; en cumulant ce qu'elle aura capturé

d'ici 2030, on arrive à plusieurs centaines de tonnes de CO₂. Et ça tombe bien, ça va aussi contribuer à accroître la biodiversité sur notre domaine, qui est un autre de nos engagements...

Mais même en faisant tout cela, il reste un « gap to target ». Comment va-t-on le résorber ? Pour être très honnêtes, nous n'avons pas toute la réponse. Ce qu'on sait, c'est qu'on mettra tous nos efforts pour y parvenir, que la science et la technologie progressent à toute allure dans ce domaine vital, et que nous allons apprendre en marchant pour aller vers le "Climate Positive", puis le "Net Positive". Avec humilité face à l'ampleur de ce défi, et avec détermination.



PARTIE 4

LES INITIATIVES QUE NOUS METTONS EN PLACE : NOS AXES DE TRAVAIL

Comment nous agissons pour devenir "Climate Positive" puis "Net Positive"

Cette partie rentre encore plus dans le cœur du sujet : comment faire pour améliorer son bilan net d'émissions de GES ? Nous y expliquons comment nous nous y prenons concrètement tant pour réduire nos émissions que pour retirer du CO₂ de l'atmosphère et le séquestrer durablement.

Actions de réduction de nos émissions

La majorité de nos émissions de gaz à effet de serre vient de 4 grands blocs :

**NOS PRATIQUES
AGRICOLES**

LE PACKAGING

LA LOGISTIQUE

L'ÉLECTRICITÉ

Dans chacun de ces 4 domaines, nous avons entrepris plusieurs actions pour réduire fortement nos émissions de GES. Ces actions, nous les avons en réalité lancées, pour la plupart, dans le cadre de notre projet « Au Nom de la Terre », bien avant de mener cette démarche très structurée pour réduire notre empreinte carbone.

« Au Nom de la Terre », c'est une démarche globale de sustainability visant à réduire notre empreinte environnementale, laquelle inclut les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi la préservation de la biodiversité, le basculement vers une agriculture bio, la préservation des sols... Tout ce qui fera que demain et après-demain, nos enfants pourront – lorsqu'ils seront devenus adultes – boire un champagne aussi bon qu'aujourd'hui !

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons les principales actions qui nous permettront demain d'être "Climate Positive" puis "Net Positive". Nous avons choisi de le faire de manière pédagogique, en prenant le parti de ne pas trop insister sur toute la démarche comptable qu'il y a derrière ces actions, et qui nous permet de nous assurer que le bilan « boucle » bien.

Car l'objectif de ce Guide, c'est avant tout de partager ce que nous avons fait, de livrer les clés du cheminement que nous avons entrepris, dans l'espoir que cela aide qui le souhaite à y voir plus clair, et à faciliter les démarches pour le bien de la planète. Et, pourquoi pas ? De provoquer des discussions avec ceux qui suivraient un chemin un peu différent vers le « Net Positive ». Toutes les idées qui vont dans la bonne direction sont bonnes à prendre !



FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES AGRICOLES

#ORGANIC CONVERSION¹¹ #BIODIVERSITY¹²

BASCULEMENT VERS LA VITICULTURE BIO

Passer en viticulture bio, cela veut dire évoluer vers un mode de production beaucoup plus respectueux des équilibres naturels. Concrètement, cela veut dire arrêter d'utiliser des produits chimiques synthétiques et des OGM, et de les remplacer par des intrants plus naturels. La viticulture bio s'appuie souvent sur des pratiques traditionnelles parfois oubliées, qui favorisent les interactions positives entre la vigne, la terre, et les autres végétaux.

Dans une région comme la Champagne, où les conditions – comme le climat, plus froid que la plupart des régions viticoles françaises – sont souvent sévères pour la vigne, se passer d'engrais de synthèse est une aventure ! Mécaniquement, les rendements baissent. Et comme, en Champagne, les terres pouvant prétendre à l'appellation sont strictement limitées, il est difficile de compenser cette baisse

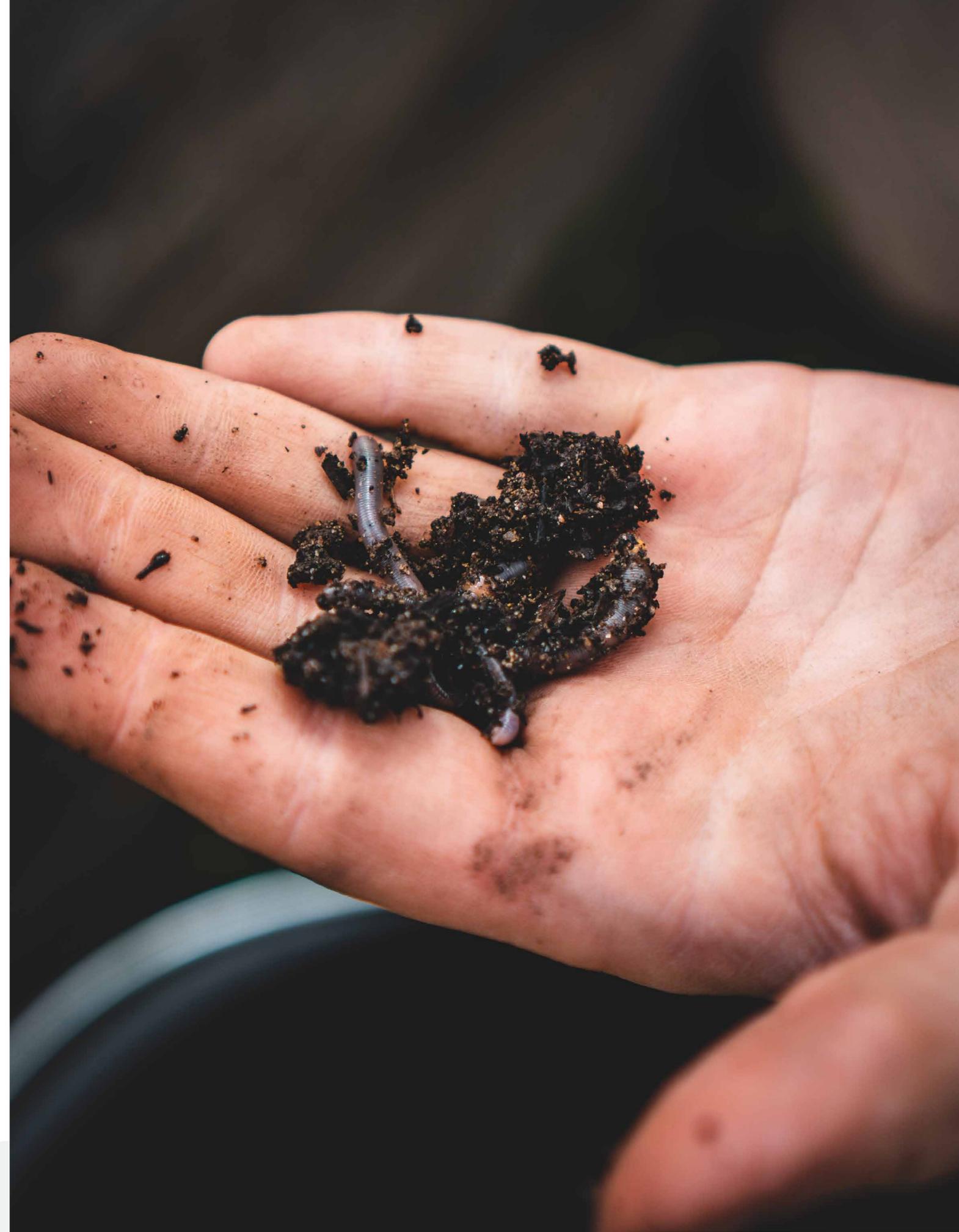
par une plus grande surface cultivée. Ceci explique pourquoi aujourd'hui, seuls 4% de la Champagne sont certifiés bios.

Chez Telmont, nous nous sommes résolument engagés dans cette direction. Le 21 juin dernier, nous annonçons que 83% de notre domaine était désormais certifié bio ou en conversion ; c'est le cas aussi pour 45% des domaines de nos partenaires vigneron. Notre cible, c'est de parvenir à 100%. Dès 2025 pour notre domaine, et avant 2031 pour ceux de nos partenaires.

L'impact de ce basculement vers le bio est immense. Il est en particulier très positif pour la biodiversité, pour la vitalité de la biosphère présente dans les sols, et pour réduire la quantité de produits chimiques introduits dans le milieu naturel.

¹¹ Conversion à l'agriculture biologique

¹² Biodiversité



#BIODIVERSITY¹³

LES COUVERTS VÉGÉTAUX

Ce qu'on appelle « couverts végétaux », ou aussi « engrais verts », ce sont des plantes que l'on fait pousser entre deux rangs de vigne. Ça peut être simplement de l'herbe « ordinaire », ça peut aussi être d'autres plantations sélectionnées pour leurs qualités propres, notamment en matière d'absorption de CO₂ (moutarde blanche, avoine d'hiver, trèfle incarnat...) Ces végétaux sont destinés à produire de la biomasse, que l'on laissera se décomposer et enrichir le sol de composés nécessaires à la vigne : phosphore et autres minéraux, composés azotés, éléments nutritifs divers...

Aujourd'hui, nous pratiquons un enherbement 1 rang sur 2 dans notre domaine, avec de l'herbe ordinaire. Nous testons aussi, sur certaines parcelles, un couvert végétal spécifique, sélectionné pour maximiser la séquestration. Si ces tests donnent satisfaction, nous avons pour objectif, à terme, de l'étendre à l'intégralité de notre vignoble, et sur tous les rangs de vigne. Nous avons, là aussi, l'ambition d'entraîner nos partenaires vignerons dans cette démarche.

L'impact des couverts végétaux sur les émissions est positif, car ils permettent de réduire la quantité d'intrants nécessaires ; et même s'ils sont bios, ces intrants ont une empreinte carbone... Notre objectif à travers cette action est de réduire de 25% la quantité d'engrais organiques utilisés.

L'impact global de l'évolution de nos pratiques agricoles est à l'horizon 2030 de réduire de 1,4% nos émissions sur les Scope 1 et 2, et de 0,9% sur le Scope 3.

¹³ Biodiversité





Pour aller plus loin : séquestrer

Nos actions de séquestration sont intimement liées à notre activité viticole. Elles consistent essentiellement à planter de la végétation ou des charmes, sur notre domaine et sur ceux de nos partenaires.

PLANTATION DE CHARMES

Le charme, qui se ramifie naturellement dès son plus jeune âge, est idéal pour former une haie. Nous avons donc commencé à en planter sur notre domaine. Les charmes, comme tous les végétaux, sont des « puits de carbone ». Ils captent le CO₂ présent dans l'atmosphère, le fixent et le stockent durablement. Nous avons l'intention, dans la perspective d'être Climate Positive dès 2030, d'en planter un très grand nombre : 4.900 sur notre domaine. La quantité d'émissions de CO₂ ainsi neutralisée sera très importante.

PLANTATION DE COUVERTS VÉGÉTAUX

Les couverts végétaux, qui nous permettent de réduire la quantité d'engrais bio que nous donnons à nos vignes, et donc les émissions de carbone qui y sont liées, sont également des puits de carbone. Nous avons commencé à enherber systématiquement toutes nos vignes, aujourd'hui un rang sur deux pour l'instant ; et nous testons sur certaines parcelles des plantations plus intéressantes que l'herbe ordinaire en matière de séquestration. A terme, nous souhaitons étendre leur plantation à toutes les parcelles, et sur tous les rangs. Ces plantations ont également un impact positif sur notre empreinte carbone.



Ces deux actions de séquestration – plantation de charmes et de couverts végétaux –, nous avons l'intention de les promouvoir également auprès de nos partenaires vignerons. Nous voulons les inciter à planter pas moins de 13.800 charmes, et des couverts végétaux de manière systématique, tout comme nous prévoyons de le faire. A la clé, le potentiel de séquestration est immense à l'échelle de Telmont : plusieurs centaines de tonnes équivalent CO₂.



Cette section est moins détaillée que la précédente sur l'impact des actions poursuivies, car nous ne savons pas encore exactement quel impact nous pourrions comptabiliser pour chacune d'elles. En effet, les règles spécifiques que le SBTi élabore pour le domaine agricole (« *Forest, Land and Agriculture*¹⁴ ») ne sont pas encore stabilisées.

Nous aurons l'occasion, dans les communications régulières que nous ferons sur nos progrès vers le « Net Positive », de revenir sur ce sujet et de fournir davantage de précisions sur l'impact de nos actions de séquestration.

¹⁴ *Exploitation forestière et agriculture*



GÉNÉRALISER L'ÉCO-CONCEPTION DE NOS PACKAGINGS

Le « packaging » recouvre à la fois nos indispensables contenants, les bouteilles en verre ; et tous les autres emballages, qui pour certains sont beaucoup moins indispensables.

Représentant plus du quart de nos émissions Scope 3, il s'agit d'un énorme sujet pour réduire notre empreinte carbone ; et surtout, c'est un domaine dans lequel nous pouvons vraiment agir. Dès le départ, nous avons mis l'éco-conception au cœur de notre démarche « Au Nom de la Terre ».

#STOPBESPOKEBOTTLES

ARRÊTONS LES FORMATS SPÉCIAUX



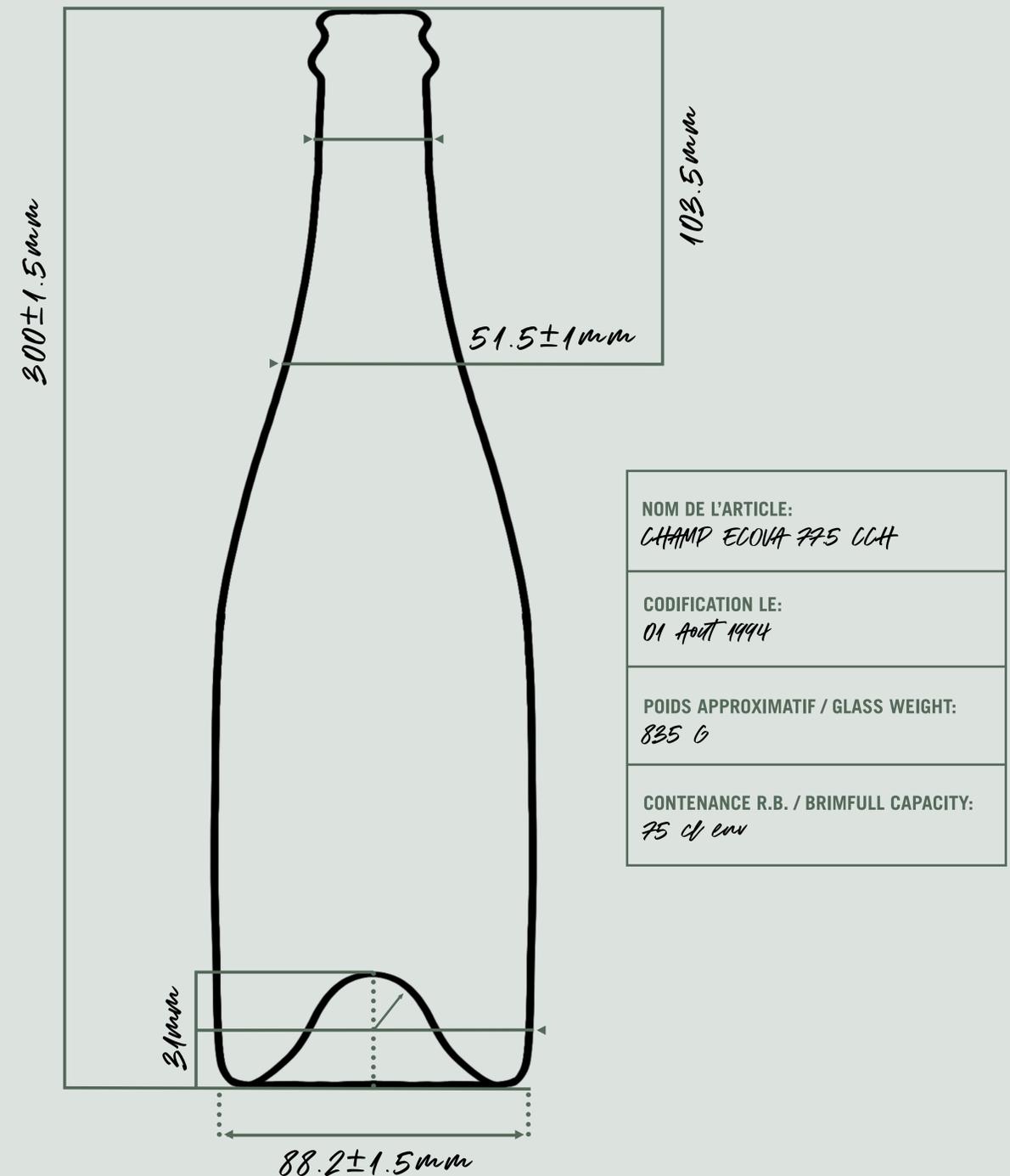
Concevoir et utiliser des formats spéciaux pour les bouteilles obéit à une logique esthétique très répandue dans toute l'industrie des vins et spiritueux haut de gamme. Il s'agit de mettre en valeur les cuvées les plus prestigieuses ou les plus rares, en leur donnant un écrin à la hauteur de leurs qualités gustatives. On allonge la forme, on affine les volumes, on sculpte dans l'épaisseur du flacon pour donner à celui-ci un aspect plus travaillé... Au final, on parvient à transformer du tout au tout l'apparence de la bouteille. Designers et verriers font des merveilles !

Mais il n'y a pas de miracle, et l'élégance de ces flacons atypiques a malheureusement un prix trop élevé en matière d'empreinte carbone. Chacune des transformations de la bouteille réduit sa résistance à la pression, car la forme de la bouteille champenoise, mûrement étudiée et optimisée au fil des siècles, correspond dans ce domaine à un optimum. Or, il faut que les bouteilles résistent aux énormes pressions qu'exercent le vin de Champagne – une pression deux fois supérieure à celles de l'air dans un pneu de voiture.

Pour compenser, il faut donc renforcer les parois en les épaississant, et donc utiliser plus de verre. Au final, ces bouteilles spéciales pèsent au moins 900g, contre 835g pour la bouteille champenoise classique. Et qui dit plus de verre, dit plus de CO₂.

Lorsque nous avons lancé le projet « Au Nom de la Terre » et commencé à réfléchir à ce que nous pouvions faire pour réduire nos émissions, nous n'avons pas hésité longtemps. Les beaux flacons spéciaux, jusqu'ici utilisés pour nos cuvées spéciales, n'étaient pas indispensables à la qualité du vin, ni à sa dégustation. Même si cela nous a coûté d'y renoncer, la décision était évidente.

Nous avons donc décidé d'emblée d'arrêter d'utiliser tous les formats spéciaux pour nos bouteilles. Désormais, toutes nos cuvées sont mises en bouteille dans les bouteilles champenoises classiques, en verre vert contenant 87% de verre recyclé. Une bouteille sur laquelle nous travaillons d'ailleurs pour l'affiner davantage...



#STOPTRANSPARENTBOTTLES¹⁵

CAR LE VERRE TRANSPARENT CONTIENT 0% DE VERRE RECYCLÉ

Le premier des emballages, quand on parle de vin, c'est bien sûr la bouteille. Nous sommes fiers de notre belle bouteille champenoise, et depuis le début, notre réflexion a cherché à réduire son empreinte carbone, tout en préservant son caractère traditionnel et son identité spécifique. Pour bien comprendre l'enjeu technique de ce travail, il faut avoir en tête que les bouteilles de champagne sont soumises à des contraintes mécaniques très importantes, dues à la pression du gaz dissous dans le vin – les fameuses bulles indissociables du champagne. Cette pression, celle qui propulse le bouchon dans les airs lorsqu'on ouvre une bouteille, est de loin plus importante dans les bouteilles de champagne que dans toute autre boisson gazeuse... Elle est même, rappelons-le, deux fois plus forte que celle de l'air dans un pneu de voiture ! C'est dire quelle prouesse technique représente un récipient en verre capable de la contenir...

Le premier choix que nous avons fait dans ce domaine, c'est d'utiliser exclusivement des bouteilles en verre recyclé. Avant, nous utilisions pour certaines de nos cuvées des bouteilles en verre blanc transparent, contenant 0% de verre recyclé. Ça, c'est fini. Aujourd'hui, nous utilisons exclusivement des bouteilles en verre vert, contenant jusqu'à 87% de verre recyclé, et 100% recyclables. Ainsi, depuis la vendange 2021 toutes nos cuvées Rosé et Blanc de Blancs sont mises en bouteilles dans des bouteilles en verre vert.

L'impact sur nos émissions de CO₂ est majeur, parce que la production du verre se fait à très haute température, et nécessite énormément d'énergie. Grâce à cette seule action, nous allons baisser d'ici



2030 de 19,3% nos émissions Scope 3, les plus importantes.

En parallèle, nous cherchons également à augmenter encore la part de verre recyclé qui entre dans la composition de ces bouteilles vertes. Il y a toutefois une limite physique à ce que l'on peut faire dans ce domaine, car pour garder sa résistance, la bouteille a besoin de conserver une part de verre non recyclé. Nous espérons porter la part de verre recyclé à 90%, au lieu de 87%. L'impact sur nos émissions serait une baisse de 0,7% sur le Scope 3. Chaque réduction compte, car les petits ruisseaux font les grandes rivières !



¹⁵ Arrêtons les bouteilles transparentes

#LIGHTESTBOTTLE¹⁶

RÉDUIRE LE POIDS DES BOUTEILLES

En plus d'agir sur le taux de verre recyclé utilisé pour la production de nos bouteilles, nous avons aussi entrepris d'alléger leur poids.

Car la bouteille champenoise, dont le poids standard de 835 grammes¹⁷ correspond à l'épaisseur de verre nécessaire pour que les bouteilles supportent la pression supplémentaire créée par les bulles, est plus lourde que les bouteilles utilisées dans les autres régions. Ayant arrêté d'utiliser tous les formats spéciaux, et ayant tout misé sur la bouteille champenoise, rien que sur la bouteille champenoise, il était logique que nous fassions tout pour la faire maigrir !

Réussir à réduire le poids de nos bouteilles champenoises est d'autant plus important que la consigne n'est pas possible en Champagne : la bouteille ne résisterait pas à la pression d'une deuxième fermentation en bouteille. La meilleure stratégie possible est donc d'utiliser des bouteilles champenoises en verre vert, fabriquées avec un maximum de verre recyclé, et de réduire leurs poids.

Pour cela, nous travaillons étroitement avec notre partenaire verrier Verallia, avec qui nous conduisons actuellement une expérimentation. Nous avons conçu ensemble une bouteille allégée à 800 grammes, la plus légère bouteille de champagne jamais produite... Nous en testons en ce moment un lot de 3000 bouteilles, en leur faisant subir tout le processus de fabrication spécifique au Champagne ; nous les testerons également dans leurs conditions de transport. Si tout se passe bien, nous adopterons progressivement, à partir de l'année prochaine, cette bouteille « poids plume » pour toutes nos cuvées.

35g de verre en moins, ça n'a l'air de rien ; mais qui dit moins de verre, dit moins de CO₂ émis... et à la clé, une baisse supplémentaire de nos émissions de 0,9% sur le Scope 3.

¹⁶ Bouteille la plus légère

¹⁷ Source : CIVC



#STOPGIFTBOXES¹⁸

#BESTPACKAGINGISNOPACKAGING¹⁹



ARRÊTER LES EMBALLAGES

Il est de tradition dans le monde du champagne, et de manière générale dans celui du luxe, de multiplier les emballages. La logique est simple : plus un produit est beau, plus l'emballage doit être raffiné, épais, somptueux... L'intention est louable : il s'agit d'offrir aux consommateurs une expérience plus complète. La Champagne ne fait pas exception, et les coffrets cadeaux, *giftboxes*²⁰, et autres écrins luxueux se sont multipliés.

Telmont, jusqu'à récemment, suivait aussi cette tendance. Mais lorsque nous avons lancé le projet « Au Nom de la Terre », nous avons décidé de tout remettre à plat, sans tabou, d'un bout à l'autre de notre cycle de production, avec un parti-pris simple : ne conserver strictement que ce qui était indispensable à l'élaboration du vin, à sa conservation et à sa consommation ; ceci, bien sûr, sans le moindre compromis sur la qualité.

La question des emballages était sensible, parce que c'est un marqueur très visible, qui positionne une marque sur une échelle jusqu'alors très linéaire. Mais, l'honnêteté interdit de prétendre le contraire, l'emballage n'est pas à proprement parler indispensable. Nous

avons donc décidé, en notre âme et conscience, de sacrifier le superflu ; car une démarche de sustainability ambitieuse requiert parfois de savoir arrêter, tout simplement, certaines pratiques.

Est-ce visionnaire ou suicidaire, pour une marque qui revendique sa place parmi les vins de prestige ? Notre choix est fait. Et notre pari, c'est que demain la perception des consommateurs s'inversera, pour valoriser la mise à nu, le dépouillement davantage que l'opulence.

Certaines maisons continuent à proposer l'emballage de leurs bouteilles, pour éviter que le goût du vin soit affecté par l'exposition à la lumière... Mais ce « goût de lumière » ne touche que les bouteilles en verre transparent, non recyclé ! Avec les bouteilles en verre vert que nous utilisons, ce problème ne se pose plus. L'emballage se justifie donc encore moins...

Supprimer les boîtes et les coffrets cadeau nous a permis de réduire de 8% les émissions de CO₂ directes de chaque bouteille produite. Globalement, cette action permet de réduire d'ici 2030 de 1,4% nos émissions Scope 3.

¹⁸ Arrêtons les coffrets-cadeaux

¹⁹ Le meilleur emballage, c'est quand il n'y a pas d'emballage

²⁰ Coffrets-cadeaux

REPENSER TOUTE NOTRE LOGISTIQUE

#STOPAIRFREIGHT²¹

ARRÊTER LE FRET AÉRIEN

L'arrêt total du transport aérien pour l'expédition de notre production, y compris pour les destinations les plus lointaines, est probablement un des choix les plus radicaux que nous ayons faits jusqu'ici.

Soyons honnêtes, ça nous complique un peu la vie ; parce qu'il faut anticiper tous les flux de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois. Notre activité étant cyclique, avec un pic de consommation pendant les fêtes de fin d'année, cela veut dire qu'il faut parfois adapter notre planning pour réaliser les dernières étapes de la production un peu plus tôt dans l'année. Rien qui dénature le vin, rassurez-vous ! Mais des contraintes en plus.

En réalité, cette logistique plus longue a aussi une vertu : elle nous a amené à améliorer la gestion de nos stocks, en Champagne et dans les différents pays, notamment les grandes villes, où nous sommes présents.

Et aujourd'hui... tout roule.

Le transport aérien représentait initialement 27%²² des émissions liées au transport des bouteilles, avec une intensité d'émissions par bouteille et par kilomètre parcouru très largement supérieures aux autres modes de transport. On ne le sait pas assez : le transport aérien de marchandises émet 27 fois plus de gaz à effet de serre que le transport maritime. Des émissions pourtant parfaitement évitables...

En renonçant totalement au transport aérien, nous avons réduit nos émissions Scope 3 de 0,9%, avec un effet immédiat.

Et dès 2025, ce sont les beaux navires à voiles de la société Neoline, qui assureront le transport de nos bouteilles à travers l'Atlantique.



²¹ Arrêtons le fret aérien

²² Source : bilan des émissions de CO₂ de la Maison Telmont en 2020/2021, réalisé par Quantis

#BIOCARBURANTS²³

CONVERSION DES TRACTEURS AUX BIOCARBURANTS

Lorsque nous avons examiné nos consommations d'énergie, la première chose que nous avons faite, sans trop de difficulté à vrai dire, a été de basculer 100% de notre flotte de véhicules de service par des véhicules électriques. Nous avons même installé sur notre site des chargeurs rapides, à notre usage et à celui de nos visiteurs.

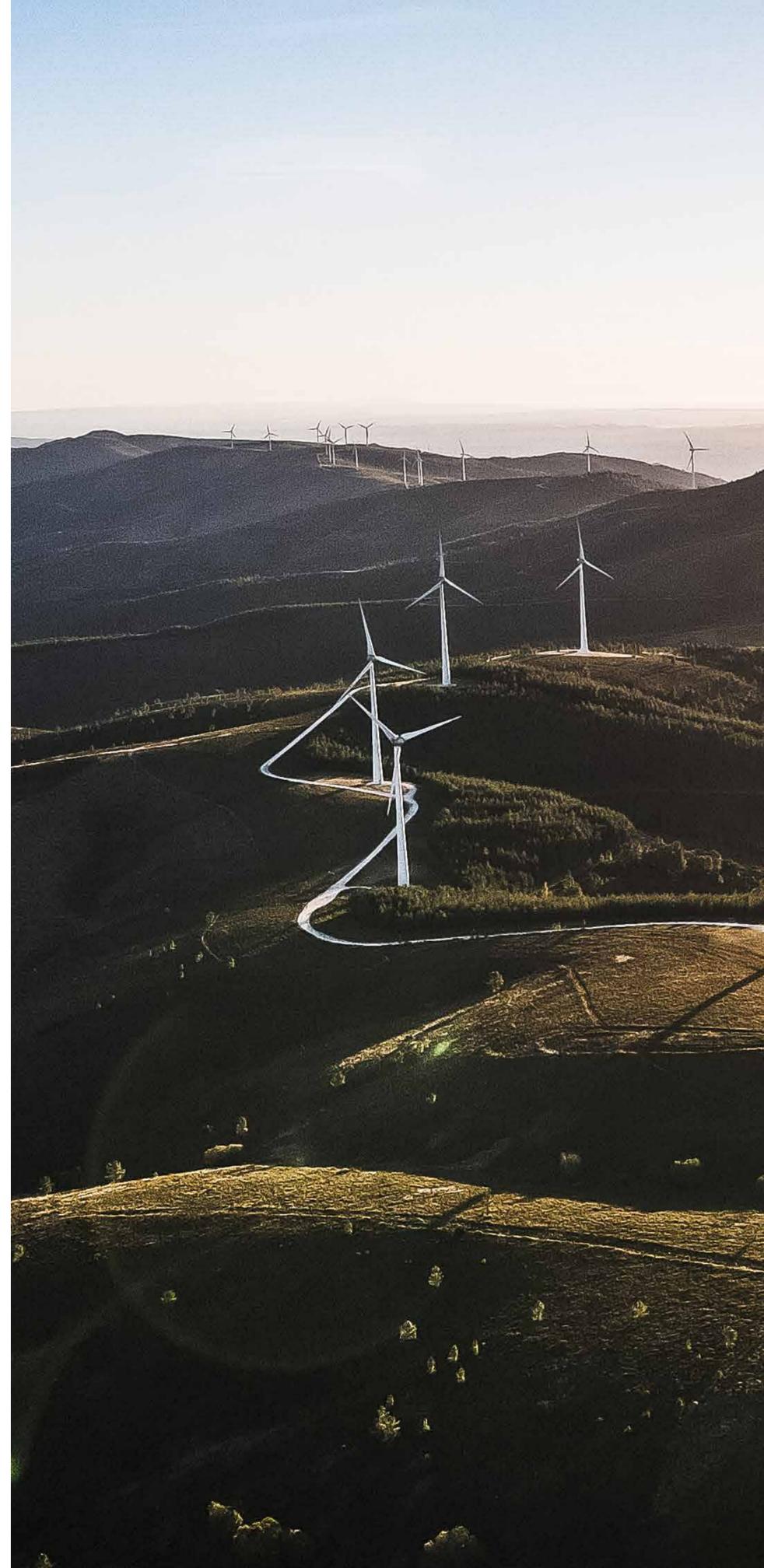
Les tracteurs et les engins viticoles, qui jusqu'alors fonctionnaient au diesel, c'était une autre paire de manches. Déjà, parce que d'un point de vue technique, il n'existe pas toujours de solution purement électrique compatible avec nos besoins. Et puis aussi parce que nos véhicules viticoles représentent des investissements importants, de ceux que l'on ne remplace pas d'un coup. Nous y viendrons un jour, progressivement, au fur et à mesure du renouvellement de nos engins.

En attendant, nous avons cherché d'autres pistes, des alternatives à l'électricité pour abandonner le diesel et réduire notre empreinte. Et nous avons trouvé.

Convertir un véhicule diesel aux biocarburants nécessite en général assez peu de modifications, voire pas du tout. Il faut en revanche trouver un fournisseur et mettre en place une chaîne logistique garantissant un approvisionnement régulier.

L'impact de cette action, qui sera finalisée bien avant 2030, est très fort sur le Scope 1 et 2 : - 26,2%. En revanche, il y a un léger accroissement des émissions Scope 3 (+0,3%), lié au processus de fabrication de ces carburants.

²³ *Energie renouvelable*



TRANSPORT ROUTIER AVAL

Le transport routier est, de loin, le principal contributeur aux émissions de GES liées à la distribution de notre champagne (68%). Et pour cause : à date, la plupart des camions proposés par les transporteurs utilisent des carburants fossiles...

Mais les choses bougent. Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir réduire l'empreinte de notre logistique, et tout un secteur est en train de changer. Certains transporteurs proposent



dorénavant des camions consommant pour l'essentiel des biocarburants. Bien sûr, aujourd'hui, ce type d'offres n'est pas toujours disponible, en fonction des zones de chargement et de déchargement, des volumes à transporter ou de la fréquence exigée. Mais c'est devenu, chez Telmont, une de nos attentes principales, et c'est donc aussi un point essentiel des appels d'offres que nous passons.

Petit à petit, nous espérons ne faire appel qu'à des véhicules fonctionnant aux biocarburants ou à l'électricité. Nous avons estimé que l'impact sur nos émissions Scope 3 serait de - 2,6%.

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOTRE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ



RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS

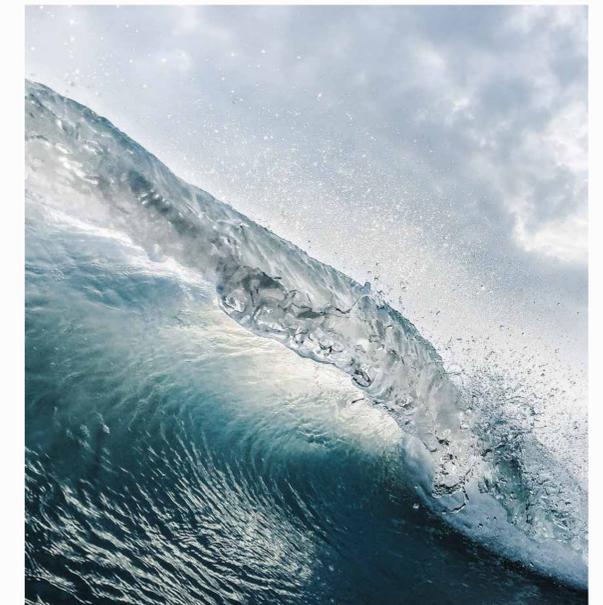
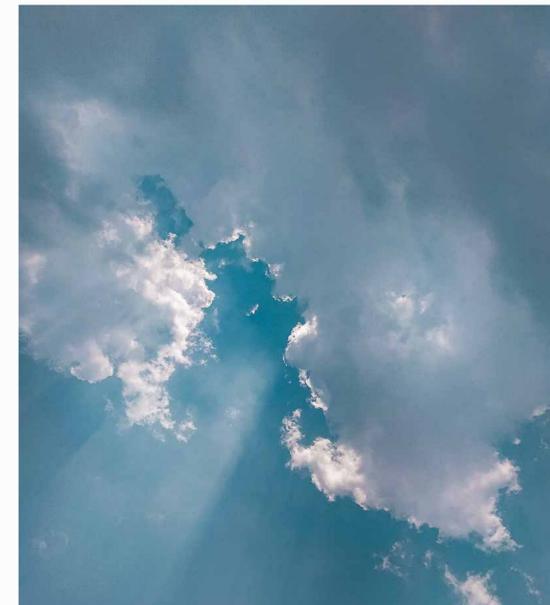
Comme tout le monde, nous consommons de l'électricité sur notre site de production. Pour alimenter nos machines, mais aussi pour l'éclairage, et diverses applications du quotidien. Et comme tout le monde, nous avons engagé des efforts pour améliorer notre efficacité énergétique...

Notre ambition est de réduire de 5% nos consommations d'électricité. L'impact sur nos émissions scope 1 et 2 serait de - 1%.

#RENEWABLEENERGY²⁴

CONSOMMER DE L'ÉLECTRICITÉ 100% RENOUELABLE

Ne consommer que de l'électricité renouvelable, à vrai dire c'est la moindre des choses quand on agit « Au Nom de la Terre ». Sur la manière dont nous allons y parvenir, nous avons en revanche encore une interrogation : devrions-nous plutôt produire notre électricité nous-mêmes, sur site, en installant des panneaux solaires ? Ou devrions-nous plutôt continuer d'acheter cette électricité auprès de producteurs d'électricité renouvelable ? Il nous faut regarder ce sujet de plus près, d'un point de vue technique et économique ; mais l'impact sur nos émissions sera le même : -19,9% sur le Scope 1 et 2.



Les actions que nous venons de décrire constituent les principaux efforts que nous devons mener. Il y en a de nombreux autres, dont l'impact est moins significatif. Nous aurons d'autres occasions de vous les présenter en détail.

Il est important toutefois de retenir cela : lorsqu'on veut être "Climate Positive" puis "Net Positive", il faut s'astreindre à une discipline permanente, à agir sur de nombreux plans en parallèle, à lancer et à suivre de nombreuses initiatives. C'est un mouvement perpétuel.

²⁴ *Energie renouvelable*

PARTIE 5

CONCLUSION

En guise de conclusion

L'esprit de ce guide, vous l'avez compris, ce n'est pas de dire que nous savons tout, et que nous allons tout bien faire. Nous aimerions être exemplaires, mais se confronter à cet exercice a été pour nous une vraie leçon d'humilité...

En revanche, nous savons parfaitement où nous voulons aller, nous savons parfaitement que nous voulons progresser dans les années à venir, et tenir nos engagements. Pour cela, il faudra être inventifs, repenser nos manières de faire.

Nous ne le ferons pas seuls. Nous savons que tant d'autres autour de nous se mobilisent : nos fournisseurs, nos partenaires viticulteurs, toutes celles et tous ceux qui sont amoureux de la Champagne, et amoureux de la Terre.

Notre engagement pour le climat, c'est aussi celui de la transparence, et nous communiquerons régulièrement nos résultats. Nous le ferons tous les 21 juin. Cette date veut dire beaucoup pour nous. Pas seulement parce que c'est le solstice d'été, le jour le plus long de l'année, mais

parce que c'est le 21 juin 2021 que nous avons lancé notre projet « Au Nom de la Terre », et tous les 21 juin nous entendons bien lui rendre des comptes. Pas seulement jusqu'en 2030, ou jusqu'en 2050, mais bien au-delà. Telmont est une maison centenaire. Cela nous oblige à imaginer le siècle à venir. Cela peut donner le vertige. Mais c'est aussi très enthousiasmant pour toutes les équipes de Telmont.

Et nous n'allons pas nous arrêter là. Nous avons encore plein de projets en tête. Nous sommes très intéressés par la démarche Science Based Targets Network (SBTN) qui ne vise pas seulement à se fixer des objectifs en matière de réduction de l'empreinte carbone, mais aussi des objectifs scientifiques – de la même manière que pour le climat – pour la biodiversité, l'eau, les océans, la terre. Nous vous en dirons plus, très vite.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous serons toujours ravis de vous répondre, et tous ensemble nous pourrons progresser.



Remerciements

A CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT ACCOMPAGNÉS

LES ÉQUIPE D'UTOPIES

(utopies.com)

avec lesquelles nous avons repensé nos manières de faire. Parfois, elles nous ont poussés dans nos retranchements. C'est aussi comme cela que l'on progresse !

LE CABINET QUANTIS

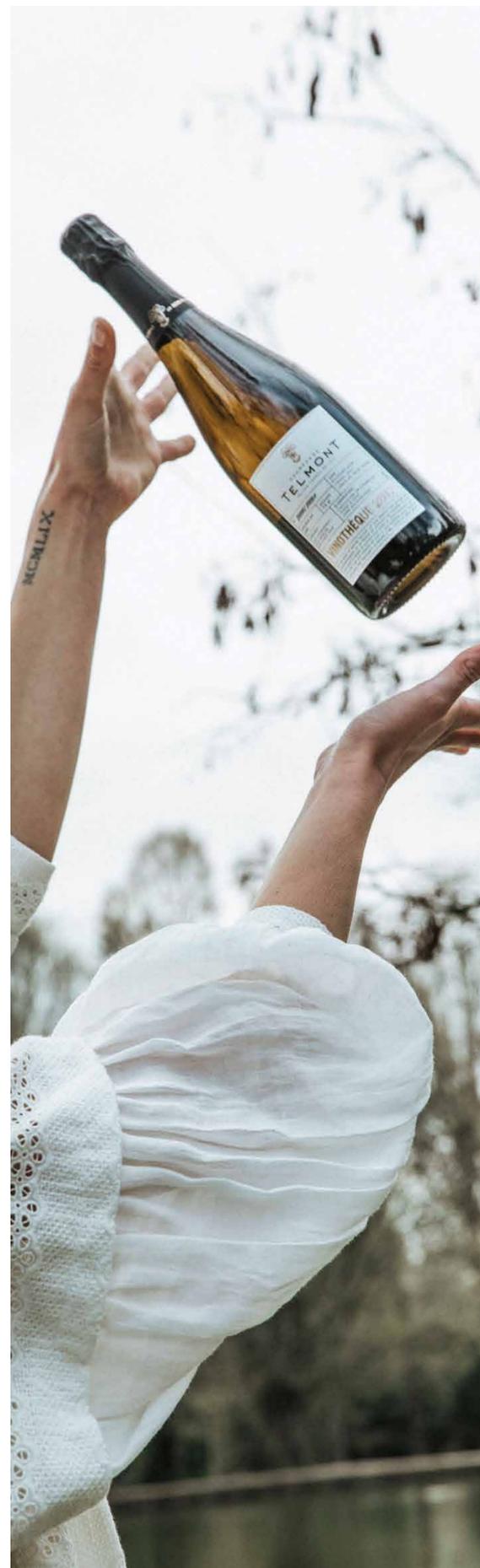
(quantis.com)

qui a apporté la rigueur scientifique indispensable à une telle démarche. Avec eux, nous avons produit beaucoup de chiffres. Pas autant que de raisins. Mais beaucoup de chiffres quand même. Et avec eux, nous avons mis en place notre plan d'actions.

L'ENTREPRISE VERALLIA

(verallia.com)

notre partenaire verrier qui partage nos objectifs et avec qui nous travaillons d'arrache-pied pour réduire encore le poids de notre bouteille champenoise. Et nous allons y arriver !



NOS PARTENAIRES VIGNERONS

sur lesquels nous pouvons compter, tout au long de l'année. Le travail de la vigne est un art ; ils le maîtrisent tous à la perfection. Le Champagne que nous produisons leur doit beaucoup.

NOS PARTENAIRES DE LA CHAMPAGNE

avec qui nous dialoguons en permanence pour préparer ensemble l'avenir de notre beau vignoble : le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (champagne.fr), l'Union des Maisons de Champagne (maisons-champagne.com) et l'Association des Champagnes Biologiques (champagnesbiologiques.com).

LES VILLES D'EPERNAY ET DE DAMERY

(epernay.fr) (damery51.fr)

avec qui nous avons de beaux projets. Vous verrez cela bientôt.

A CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT INSPIRÉS

La marque de vêtements Reformation (thereformation.com). Nous sommes loin de l'univers du champagne, mais nous avons été bluffés par leur volonté de se saisir du sujet de l'empreinte carbone. Alors nous voulons leur tirer un grand coup de chapeau. Merci et bravo !

Toutes celles et tous ceux qui croient en notre projet et nous soutiennent.

Telmont team

NOTRE ENGAGEMENT
AU NOM DE LA TERRE



LUDOVIC DU PLESSIS
Ludovic du Plessis
PRÉSIDENT DE LA MAISON TELMONT



BERTRAND LHOPITAL
Bertrand Lhopital
CHEF DE CAVE ET
DIRECTION DU VIGNOBLE



AUORE GUERLESQUIN
Aurore Guerlesquin
RESPONSABLE PRODUCTION
VIN ET CAVE



HENRICK BOUCHE
Henrick Bouche
RESPONSABLE HABILLAGE
ET EXPÉDITION



FRANCK BARILLET
Franck Barillet
RESPONSABLE CUVERIE



LAURINE GAGELIN
Laurine Gagelin
RESPONSABLE CONTRÔLE
DE GESTION



JUSTIN MEADE

Justin Meade

DIRECTEUR MARKETING
ET COMMERCIAL



CÉLIA MARCHAND

Célia Marchand

RESPONSABLE PACKAGING
ET QUALITÉ



JÉRÔME PASCUAL

Jérôme Pascual

RESPONSABLE ORDONNANCEMENT
ET APPROVISIONNEMENT



ELIZABETH PARTE

Elizabeth Parte

DIRECTRICE COMMUNICATION
ET HOSPITALITÉ



AURÉLIE NANQUETTE

Aurélie Nanquette

RESPONSABLE HOSPITALITÉ
ET COMMUNICATION



SANDRINE ITASSE

Sandrine Itasse

ASSISTANTE HOSPITALITÉ
ET RESPONSABLE BOUTIQUE



FLORANCE BERAT

Florence Berat

RESPONSABLE SERVICES
GÉNÉRAUX

Le vin est bon si la terre
est belle...



CHAMPAGNE
TELMONT
MAISON FONDÉE EN 1912

CHAMPAGNE
TELMONT
MAISON FONDÉE EN 1912

N° 50000/210063		VINS
DECORGÉ EN 2021		VENDANGE 2017: 56%
DOSAGE 6,7 g/l		VINS DE RÉSERVE:
		2016: 7% 2014: 8%
		2015: 21% AUTRES: 8%
CÉPAGES	ELABORATION	
43% CHARDONNAY	VINIFICATION CLASSIQUE	
37% MEUNIER	FERMENTATION MALOLACTIQUE	
20% PINOT NOIR		

RÉSERVE BRUT

AU NOM DE LA TERRE. RESPECTONS LA NATURE SANS COMPROMIS
DÉMURONS AU PLUS PRÈS DES VIGNES POUR PÉRENNER NOTRE ÂME
CHAMPENOISE. FÉCONDS SOIN DE NOTRE TERROIR POUR QU'IL EXPRIME
LE MEILLEUR ET L'UNIQUE CHAQUE ANNÉE. IL NOUS OFFRIRA EN RETOUR
DE GRANDS VINS. IN NOMINE TERRAE

AU NOM DE LA TERRE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION